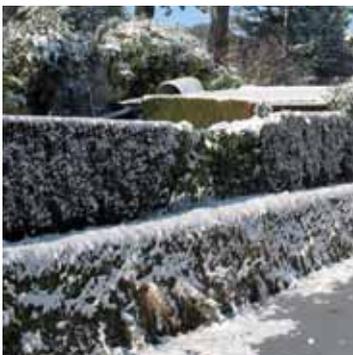
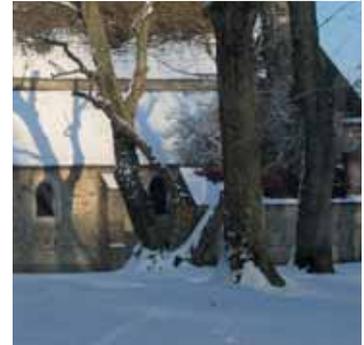




Le Mesnil saint denis



BULLETIN MUNICIPAL N° 50 JANVIER 2011



LE MESNIL SAINT DENIS EST UNE COMMUNE DU PARC NATUREL REGIONAL DE LA HAUTE VALLÉE DE CHEVREUSE





Les retrouvailles des aînés



Le dimanche 22 janvier à 12h, les seniors se présenteront leurs vœux.

C'est avec grand plaisir et une impatience non dissimulée que les personnes de plus de 65 ans se retrouveront dans les salons Saint-Exupéry de Coignières pour partager tous ensemble un moment fort sympathique, très convivial, plein de fous rires et de bonne humeur grâce à la traditionnelle invitation de la

municipalité. C'est également un moment fort attendu par les élus car il permet de venir à la rencontre de beaucoup de leurs concitoyens et d'échanger avec eux de façon informelle et constructive.

Spéciale dédicace !



Nicole Tourneur dédicacera son dernier ouvrage, "Où va le temps" le 22 janvier de 11h à 12h30 et de 15h30 à 18h à la librairie "Les mots apprivoisés", Porte Henri IV.

Tour à tour mordantes, insolites, nostalgiques, drôles ou cruelles, les dix-huit nouvelles de ce recueil nous plongent

dans le monde de Nicole Tourneur – monde qui est aussi le nôtre mais pas tout à fait... C'est avec une énergie communicative que l'auteur nous pousse à faire un pas de côté. La vie quotidienne avec ses joies petites ou grandes, ses déceptions,

ses interrogations les plus profondes, les drames personnels ou géopolitiques, sont passés à la moulinette de l'imagination débordante de l'auteur qui ne laisse pas indemnes ses personnages.

Chemin faisant, elle en profite pour régler ses comptes avec la vie qui ne nous épargne guère, mais sans jamais se départir de cette pointe d'humour et de fantaisie que tous lui connaissent.



Ce printemps, rejoignez la parade de carnaval



Le carnaval de printemps organisé par le Comité des Fêtes pour saluer la fin de l'hiver aura lieu **le samedi 26 mars 2011**. Les enfants des écoles, qui auront travaillé leur déguisement au cours du trimestre avec leurs enseignants, ouvriront la marche place Henri IV à partir de 14h45 et inviteront tout au long de la déambulation les

parents, les grands parents, les enfants et promeneurs à les rejoindre pour accompagner cette bande de joyeux compères et cette fanfare festive. Le Bonhomme Hiver sera traditionnellement mis à feu devant le groupe scolaire de Champmesnil.



Remise des prix du concours de Noël



La remise des prix du 24^e concours des plus belles illuminations de Noël aura lieu le samedi 8 janvier à 11h30, salle Gassendi (ancienne cantine des communs du château). De nombreux prix sont offerts par le Syndicat d'Initiative, organisateur du concours, par des commerçants et entreprises du Mesnil St Denis et de communes voisines.

Mairie du Mesnil-Saint-Denis
1 rue Henri Husson
78322 Le Mesnil-Saint-Denis
Tél. : 01 30 13 86 50
e.mail : mairie@lemesnilsaintdenis.fr
Site : www.lemesnilsaintdenis.fr

Appel aux dons pour un collège marocain

Le collège Sainte-Thérèse établit un partenariat avec un collège marocain situé sur la commune de L'Oqiaa à une quinzaine de kilomètres d'Agadir. Ce collège a été fondé en 2006 pour répondre aux besoins d'alphabétisation et de scolarisation des enfants en milieu rural.

Ce partenariat basé sur un échange pédagogique, éducatif et culturel permettant de contribuer au soutien et au développement de la francophonie est aussi l'occasion de participer à travers une action de solidarité à la dotation de ce collège en matériel informatique, livres pour la bibliothèque et autres matériels pour les sciences et le sport.

Aussi, des ordinateurs, des imprimantes, des scanners, des livres ou revues (pour enfants de 8 à 15 ans), du matériel pour faire les expériences en sciences physiques, des articles de sport (ballons, raquettes de badminton, etc.) seront les bienvenus pour compléter l'équipement de cet établissement.

N'hésitez pas à nous contacter au 06 32 90 11 72 ou au 06 68 02 68 56. D'avance merci pour eux.





Édito



Un bulletin municipal de fin d'année bien fourni que celui-ci, rappelant les événements des 6 derniers mois et se prolongeant sur 2011 avec l'agenda des manifestations diverses. Vous y trouverez notamment quelques conseils sur le tri sélectif, la réduction souhaitée du volume des déchets au regard du Grenelle 2 de l'environnement.

Comme nous nous y étions engagés, nous avons ouvert et inauguré la Maison de la Petite Enfance avec crèche, relais d'assistantes maternelles et lieu d'accueil enfants parents. De même, nous avons pris des décisions importantes pour la commune en renouvelant notre adhésion au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse et en lançant la transformation de notre ancien plan d'occupation des sols en plan local d'urbanisme (PLU), ce qui nous permettra, lorsqu'un cabinet spécialisé sera retenu, de nous concerter sur le devenir et l'aménagement de notre commune.

J'ajoute que par délibération du 6 décembre 2010, le Conseil municipal a retenu le concessionnaire chargé de l'aménagement de la zone NA2 dite « Le Village » en la personne du Consortium Français de l'Habitation (C.F.H.). Nous aurons l'occasion lors d'une réunion publique au cours du premier trimestre 2011, de vous présenter le programme et l'aménageur.

Vous le constatez, je l'espère, l'équipe municipale en charge des affaires travaille dans le concret, le positif et la transparence. Et le maire agit pour l'intérêt général en tenant compte autant que faire se peut, des obligations imposées à la commune par la loi, et loin des divagations de certains, car il est bon de garder raison en tout et ne pas prendre à la lettre ce qui est écrit par les mêmes.

En effet, à la lecture de quelques courriels adressés de-ci de-là ou d'attaques personnelles, je suis non pas agacé mais surpris du comportement de certains qui ne voient que mal et suspicions partout ou qui se veulent être « donneurs de leçons ». Pour ne pas entrer dans la polémique, je dirai simplement : qu'ont-ils fait de positif dans le passé si ce n'est rien ou nous conduire droit dans le mur sans perspective d'avenir.

Sur le volet administratif, le départ à la retraite de Madame Mouchéné a nécessité quelques changements : Madame Presles a été nommée Directrice générale des services pour lui succéder, et Monsieur Barradas a été recruté pour le poste de Directeur des services techniques. Tout en souhaitant bonne retraite à Madame Mouchéné, nous avons accueilli et installé Madame Presles et Monsieur Barradas à leur poste en leur souhaitant une réussite complète dans leurs nouvelles fonctions.

Je vous rappelle que les adjoints et moi-même sommes à votre disposition pour répondre à vos questions chaque jour sur rendez-vous, n'hésitez pas.

Je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année en famille ou entre amis, et je présente à toutes et à tous mes vœux et souhaits très sincères de bonne et heureuse année 2011.

Que l'année nouvelle vous apporte joie, bonheur, et ... santé !

Votre Maire :

Jean Créno





Zoom sur les Conseils municipaux

Les principales questions et délibérations votées sont résumées ci-après.

Séance du 17 juin 2010

- ◆ Autorisation au Maire de signer le marché pour le périscolaire.
- ◆ Rapports annuels d'activité 2009 sur le fonctionnement du Syndicat intercommunal de destruction des ordures ménagères et de production d'énergie et celui du Syndicat intercommunal d'assainissement de la Courance.
- ◆ Demande de subvention pour la qualité des systèmes d'assainissement à l'Agence de l'Eau Seine Normandie
- ◆ Demande de subvention pour la ligne de transport 36.05.

Séance du 24 juin 2010

- ◆ Affectation du résultat des budgets annexes 2009 eau et assainissement et budget de la commune.
- ◆ Approbation des comptes de gestion "commune" et "budgets annexes" 2009.
- ◆ Bilan de la politique foncière 2009.
- ◆ Bilan des immobilisations 2009 – tenue de l'inventaire et de l'actif.
- ◆ Décision modificative n°1 concernant l'assainissement.
- ◆ Formation des élus.
- ◆ Création d'un poste d'adjoint d'animation de 2e classe non titulaire à temps non complet.
- ◆ Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau potable 2009.
- ◆ Demande de subvention au Parc naturel régional pour la mise en valeur paysagère des entrées d'agglomération.
- ◆ Autorisation au Maire de signer une convention avec l'ALME (Agence locale pour la maîtrise de l'énergie) pour une prestation de conseil en énergie partagée.
- ◆ Tarifs de l'accueil périscolaire et Centre de loisirs sans hébergement.
- ◆ Création d'une régie périscolaire pour le Centre de loisirs sans hébergement.
- ◆ Tarifs du multi-accueil.
- ◆ Rapports d'activités sur le fonctionnement du Syndicat mixte de l'étang des Noës 2008 et 2009.

Séance du 30 septembre 2010

- ◆ Rapport d'activité 2009 sur le fonctionnement du Syndicat intercommunal d'assainissement Le Mesnil St Denis – La Verrière.
- ◆ Modification de la représentation de la commune au SIDOMPE.
- ◆ Modification de la représentation de la commune au Club Magel.

- ◆ Modification de la représentation de la commune au Conseil d'Administration du Collège Philippe de Champagne.
- ◆ Création de 3 postes d'adjoint technique de 1re classe.
- ◆ Modification du Compte Epargne Temps pour le personnel.
- ◆ Indemnité de conseil au Trésorier Payeur de Maurepas.
- ◆ Institution du principe de la participation pour voirie et réseaux.
- ◆ Réforme territoriale.
- ◆ Autorisation au Maire de signer la convention de subvention pour la mise en œuvre du projet de vidéo protection.

Séance du 21 octobre 2010

- ◆ Accord sur affiliation volontaire au Centre Intercommunal de Gestion de la commune d'Argenteuil.
- ◆ Adhésion au groupement de commandes pour l'acquisition de défibrillateurs cardiaques et accessoires.
- ◆ Adhésion au contrat d'assurance-groupe du Centre Intercommunal de Gestion.

Séance du 18 novembre 2010

- ◆ Budget supplémentaire 2010 – budget annexe eau et assainissement.
- ◆ Débat d'Orientation Budgétaire 2011 – budget annexe eau et assainissement.
- ◆ Renouvellement de l'adhésion au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse.
- ◆ Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec le Parc pour la restauration, l'aménagement et la gestion des prairies humides de l'étang des Noës.
- ◆ Adhésion au contrat de bassin 2011-2016 porté par le P.N.R.
- ◆ Rapport annuel d'assainissement 2009.
- ◆ Convention de collecte sélective des déchets d'équipements électriques et électroniques ménagers (DEEE) avec OCAD3E.
- ◆ Révision du plan d'occupation des sols et transformation en Plan Local d'Urbanisme.
- ◆ Demande de subvention auprès du Conseil Général au titre du dispositif d'aide aux études d'urbanisme – volet A.

Prochains Conseils municipaux (séances à 21h) :

- ◆ 20 janvier
- ◆ 10 février
- ◆ 03 mars
- ◆ 31 mars.

Evelyne Presles
Directrice générale des services





Mise en œuvre du Plan local d'urbanisme

Le jeudi 18 novembre, après en avoir délibéré, le Conseil municipal a décidé à l'unanimité de prescrire la révision du Plan d'occupation des sols (POS) et par conséquent l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme (PLU) sur l'ensemble du territoire communal. Le Mesnil Saint Denis entame ainsi la longue phase de maturation de son futur PLU. Il a également été décidé à l'unanimité de demander une subvention au Conseil Général pour les frais liés à cette étude à hauteur de 40 % sur un plafond de 55 000 € HT.



Transformation du POS en PLU

Même s'ils sont régulièrement révisés par les communes, les POS ne répondent plus aux exigences actuelles. C'est ce constat et la volonté de promouvoir un développement urbain plus solidaire et plus durable qui a guidé l'élaboration de la loi Solidarité et renouvellement urbains (SRU) et la création du PLU.

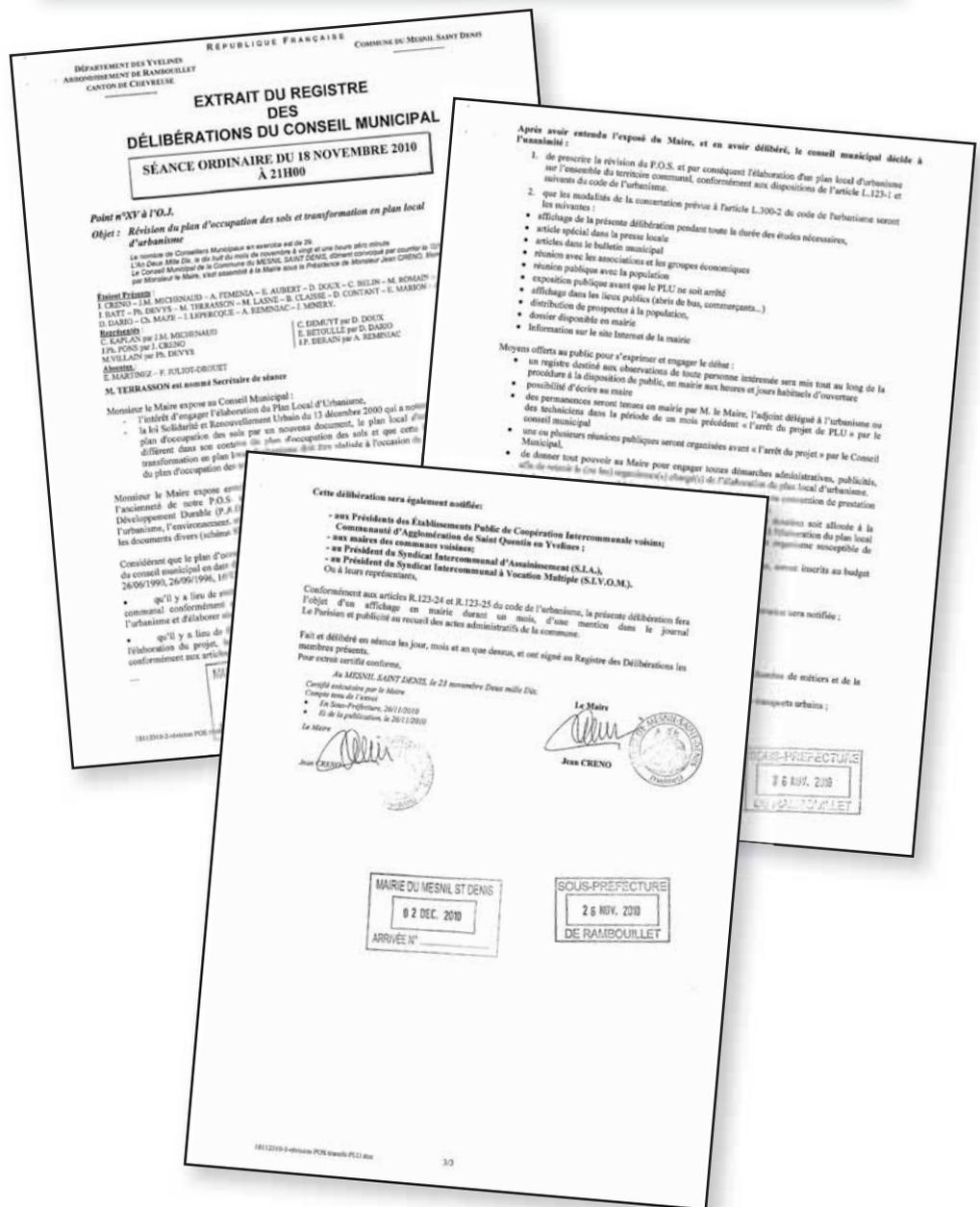
Depuis la loi SRU du 13 décembre 2000, le POS a changé de dénomination et est devenu le PLU, nouvel instrument de planification.

Plus ambitieux que le POS, le PLU est un document opérationnel et stratégique. La loi SRU a traduit la volonté de promouvoir un aménagement plus cohérent, intégrant les multiples thématiques de l'urbanisme, de l'habitat aux déplacements, en passant par l'économie et l'environnement, le tout dans une perspective de développement durable.

Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

C'est le document de planification urbaine élaboré à l'échelon communal. Il fixe les règles d'occupation et d'utilisation du sol : OÙ, QUOI, COMMENT CONSTRUIRE et PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT.

Il est constitué de différentes pièces :
 ♦ Un rapport de présentation, qui expose le diagnostic territorial avec ses >>>





>>> perspectives d'évolutions démographique, économique et sociale, l'état initial de l'environnement, l'exposé des motifs et l'évaluation des incidences du Plan sur l'environnement ainsi que les mesures prises pour sa préservation et sa mise en valeur.

- ◆ Un Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), expression d'un projet ayant pour vocation à présenter les choix politiques de la commune en matière d'aménagement du territoire. C'est un document essentiel et simple, accessible à tous les citoyens permettant un débat clair au sein du Conseil municipal.
- ◆ Un règlement écrit, qui fixe les règles générales et les servitudes d'utilisation du sol correspondant aux plans de zonage.

Il doit être compatible avec les autres réglementations qui s'imposent (Schéma Directeur de la Région Île-de-France, Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse notamment).

Comment s'élabore un PLU ?

Le PLU constitue un véritable projet pour le développement de la commune et s'inscrit dans de multiples démarches.

- ◆ Une démarche prospective : les orientations d'aménagement et de développement s'appuieront sur des études de connaissance du territoire permettant de comprendre les dynamiques de développement, d'évaluer les besoins et de prévoir l'avenir.
- ◆ Une démarche transversale avec une réflexion prenant en compte toutes les composantes forgeant l'identité et le fonctionnement de la commune.
- ◆ Une démarche transparente impliquant une concertation avec la population.
- ◆ Une démarche inscrite dans une logique d'aménagement ayant pour objectif d'organiser la ville, pour permettre de :
 - définir les divers usages du territoire (type d'occupation, réserves foncières, voiries, espaces protégés...),
 - fixer le cadre du développement urbain, préserver le patrimoine naturel ou bâti,
 - édicter les règles de constructibilité, d'implantation des bâtiments...

Les étapes de l'élaboration du PLU

- ◆ Réaliser le diagnostic du territoire communal et définir les enjeux principaux.
- ◆ Élaborer les objectifs d'aménagement.
- ◆ Rédiger les documents correspondant aux objectifs retenus.
- ◆ Établir un bilan de concertation pour arrêter le projet de PLU.
- ◆ Consulter les autorités compétentes.
- ◆ Soumettre le projet à enquête publique.
- ◆ Approuver le PLU.

Vous pouvez participer :

- ◆ en vous informant à la mairie,
- ◆ en déposant vos idées dans la boîte à suggestions à l'accueil de la mairie,
- ◆ en posant vos questions aux élus par courrier postal ou électronique (www.lemesnilsaintdenis.fr ; rubrique nous contacter),
- ◆ en assistant aux réunions municipales.

Caroline Kaplan
Conseiller municipal délégué à la communication



Le Mesnil-Saint-Denis renouvelle son adhésion au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Compte tenu de l'arrivée à son terme en janvier 2011 de la charte du PNR de la Haute Vallée de Chevreuse, la Région, partie prenante de la mise en œuvre de la charte et responsable de la politique des Parcs naturels régionaux, a mis en place la procédure de révision d'usage. Dès juin 2007, le Conseil Régional a engagé sa révision et fixé un périmètre

d'étude élargi, qui après des ajustements successifs, a été fixé le 27 novembre 2009 aux 62 communes qui ont participé à la concertation et sur lesquelles l'ensemble des études a porté. Rappelons que le Parc naturel régional concourt à la politique de protection de l'environnement, à l'aménagement du territoire, au développement économique et social et

constitue un cadre privilégié dans les actions menées par les collectivités publiques en faveur de la préservation des paysages et du patrimoine naturel et culturel.

Si le texte de la charte ne posait aucun problème pour les élus, il n'en était pas de même pour la carte d'urbanisme très restrictive au début de la concertation. Tenus par nos obligations de répondre à la loi S.R.U., tout le monde a bien compris qu'il fallait donner un peu d'air et de possibilités aux élus pour travailler sur ce sujet, dans le cadre de la réalisation du PLU. Cette négociation ayant abouti à quelques aménagements, il n'y avait donc aucun obstacle au renouvellement de notre adhésion au Parc. C'est donc à l'unanimité que le Conseil municipal dans sa séance du 18 novembre 2010 a renouvelé son adhésion au Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse, et nous nous félicitons de cette décision.

Jean Créno,
Maire





Solidarités

Les travaux de la Commission Communale d'Accessibilité des Personnes Handicapées (CCAPH)

Si certains travaux se voient, parce que réalisés à l'extérieur tels que les passages piétons avec bande au sol podotactile et sans ressaut, places de stationnement Handicapés par exemple, beaucoup d'autres se remarquent moins car ils ont été effectués à l'intérieur des bâtiments.



▲ Aménagement de passages piétons pour personnes handicapées : rue Émile Fontanier, Cours de l'Europe et avenue de Dampierre. ▼

Au château-mairie

- ◆ Le sas vitré du hall d'accueil, qui était un obstacle, a été supprimé.
- ◆ Dans le bureau de l'urbanisme, des tables, sans "jupe" sous le plan de travail, ont été mises en place permettant ainsi l'accessibilité d'une personne en fauteuil.

De tels mobiliers seront installés dans le salon de lecture et dans la salle du Conseil.

- ◆ Les circulations à l'intérieur, au rez de chaussée, sont facilitées par l'ouverture des portes à 2 vantaux.
- ◆ La mise en place d'une rampe extérieure permettant l'accès aux salles du rez de chaussée et notamment à la salle du Conseil est à l'étude.
- ◆ Il reste aussi à assurer une liaison sonore et visuelle entre la barrière à l'entrée et le bureau de l'accueil.

Au Club des Amis Retraités

- ◆ Une rampe extérieure a été réalisée entre le portail d'accès et la porte d'entrée : son sol est souple, en légère pente et sans seuil à franchir.
- ◆ Les sanitaires ont été réaménagés avec équipement pour handicapés.



A l'École du Bois du Fay

- ◆ Une signalétique adaptée est en cours d'élaboration, en conformité avec les diverses prescriptions (PNR, etc.).
- ◆ Le cheminement des handicapés sera facilité par des couloirs et/ou bureaux rangés.
- ◆ Une étude sur la faisabilité de mise en place d'un ascenseur à l'intérieur ou à l'extérieur du bâtiment est en cours.
- ◆ Divers travaux : rallongement de rampes dans les escaliers, marquage des nez de marches, etc. doivent être entrepris prochainement.

Et demain ?

La municipalité avait pris l'engagement en signant la charte en décembre 2009, de permettre à l'ensemble de ses concitoyens, handicapés compris, d'avoir accès à l'ensemble des services municipaux dans les meilleures conditions possibles.

Au terme de cette première année, les représentants des différents handicaps : moteur, auditif et visuel, ont constaté que les choses avaient bougé et que la "machine administrative" était sur les bons rails de la réalisation.

Remercions au passage l'action efficace des Services techniques municipaux pour ces diverses réalisations.

Pour 2011, un vaste programme est envisagé :

- ◆ des travaux extérieurs sur les parkings et les accès, à proximité des groupes scolaires, du château-mairie, de la clinique et de la

maison de retraite, avec toujours l'amélioration des passages piétons et des places de stationnement handicapés,

- ◆ des travaux intérieurs : écoles, communs du château-mairie, Syndicat d'Initiative et bureau de l'ASSAD.

Michel Romain
Adjoint au Maire délégué aux Solidarités et aux affaires sociales



Infos

Opérations de déneigement



© Shutterstock

Dans le but de vous aider à comprendre les opérations de déneigement organisées sur notre commune, nous avons rassemblé les informations expliquant les procédures de déneigement susceptibles de vous fournir quelques réponses aux questions fréquemment posées.

La commune du Mesnil Saint Denis, responsable de l'entretien de 37 km de routes et 70 km de trottoirs, réalise un travail efficace de déblaiement et d'enlèvement de la neige grâce au dévouement de ses équipes d'agents municipaux qui, lors d'avis de tempête, se mettent au service de la population dès 5 heures du matin.

Notre flotte de véhicules de déneigement se compose de :

- ◆ 1 saleuse sur camion pour l'épandage de sel,
- ◆ 1 lame de déneigement sur tracteur,
- ◆ 2 saleuses manuelles pour l'épandage de sel sur les trottoirs.

Le salage seul n'est d'aucune utilité s'il ne s'accompagne pas d'un brassage par le passage de véhicules sur les voies traitées. C'est pourquoi le salage avant 5 heures du matin dans les rues peu fréquentées est inutile. Par souci

de sécurité et d'efficacité, le salage aux heures de grande circulation reste limité et exceptionnel.

Afin de faciliter la tâche à nos agents, nous prions les résidents de bien vouloir stationner leur véhicule dans leur allée ou leur garage durant les jours où il neige. En effet, nos équipes éprouvent de la difficulté à déneiger la chaussée lorsque des voitures sont stationnées des deux côtés de la rue.

Vos questions / nos réponses

Pourquoi reste-t-il plus de neige dans certaines rues que dans d'autres ?

L'épandage de sel sur la chaussée combiné à un fort volume de trafic fait fondre la neige plus rapidement. Les rues qui connaissent moins de circulation automobile sont susceptibles de conserver la neige plus longtemps.

Pourquoi le chasse-neige pousse la neige devant mon entrée de garage ?

Lors du déneigement, la neige doit être repoussée sur le côté des rues le plus près possible de la bordure du trottoir pour assurer un bon dégagement de la chaussée. Cette solution peut être frustrante pour les résidents mais, malheureusement, nous ne pouvons faire mieux, surtout en cas de tempête de neige.

Pourquoi le chasse-neige passe-t-il dans une rue plus d'une fois avant de passer dans la mienne ?

Les voies prioritaires peuvent être déneigées plus d'une fois avant qu'on ne puisse atteindre les rues secon-

Quand il neige ou qu'il va neiger

Véhicules

Nous vous demandons de ne pas bloquer la chaussée et le trottoir avec votre véhicule. Assurez-vous que ce dernier soit bien stationné dans votre entrée.

Responsabilité citoyenne

Le déneigement des trottoirs reste à la charge des riverains.

Patience et prudence

Passer la lame neige, saler les routes sont des opérations qui demandent du temps, et lors des tempêtes, nos équipes travaillent autant d'heures que nécessaire. Notre mission première est de rendre les routes sécurisées pour les déplacements du public dans les meilleures conditions.

La conduite en hiver exige de la patience et de l'attention, et durant les heures suivant une chute de neige, il peut être difficile de se déplacer. Nous vous encourageons donc à conduire prudemment et à rester calme. Les rues seront déblayées le plus rapidement possible.



Infos

dares. Certaines tempêtes de neige ou précipitations verglaçantes se transformant en neige peuvent parfois durer de longues heures. Dans ces conditions, plusieurs opérations de déneigement des voies prioritaires peuvent s'avérer nécessaires afin de maintenir un trafic routier sécurisé.

Pouvez-vous me dire exactement quand ma rue sera déneigée ?

Les engins de déneigement doivent tout d'abord intervenir sur le circuit prioritaire (grands axes et circuits bus) et seulement après déneiger les circuits secondaires.

Pourquoi est-ce que parfois vous épandez du sel au lieu de passer la lame neige, et vous passez la lame neige au lieu d'épandre du sel ?

Différents types de tempêtes exigent l'utilisation de différentes techniques de lutte contre la neige. La décision d'épandre du sel ou de passer la lame neige dépend des conditions météorologiques attendues. Par exemple,

si la température descend en dessous de - 8° C et ne doit pas augmenter, le sel ne sera pas efficace. Par contre, si le soleil brille, que la température est supérieure à -8° C et doit rester stable ou augmenter, le sel est alors nécessaire et efficace.

Lors d'importantes chutes de neige, le sel reste inefficace et dans ce cas les services techniques utilisent la lame neige pour dégager les routes.

La décision de déneiger ou de saler est prise avec le plus grand soin, celle-ci est basée sur l'expérience des agents

qui sont sur le terrain et des dernières informations météorologiques.

En effet, déneiger dans de mauvaises conditions peut rendre la chaussée glissante, avec pour conséquence la formation d'une couche de glace.

Le combat contre la neige nécessite des prises de décisions par une équipe expérimentée et un personnel de terrain apte à s'adapter aux différentes techniques de déneigement.

Avelino Barradas
Directeur
des services techniques



Quelques rappels et conseils pour les conducteurs

- ◆ Adapter la vitesse aux conditions de circulation.
- ◆ Augmenter la distance par rapport aux autres véhicules.
- ◆ Eviter l'usage des freins autre que le frein moteur.
- ◆ Respecter les engins qui interviennent.
- ◆ Ralentir à leur approche.
- ◆ Ne pas les doubler.
- ◆ En cas d'accident, allumer les feux de détresse et ralentir.

Etes-vous bien inscrit sur la liste électorale du Mesnil St Denis ?

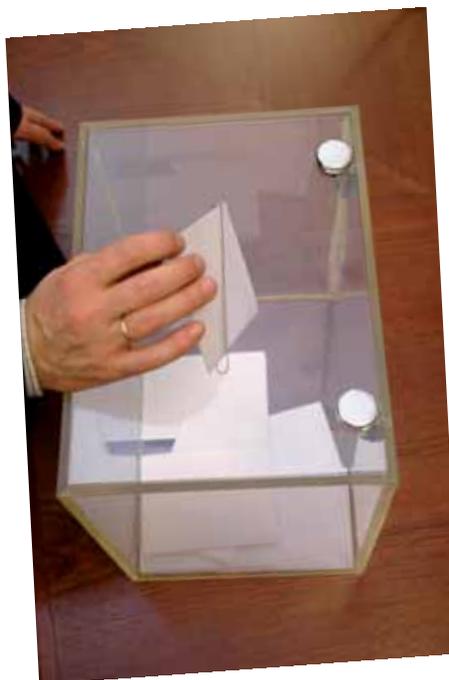
Pensez à vous inscrire sur les listes électorales de la commune avant le 31 décembre 2010. Après cette date, il sera trop tard pour pouvoir voter sur la ville du Mesnil Saint Denis.

Apportez :

- ◆ carte nationale d'identité en cours de validité,
- ◆ un justificatif récent de domicile,
- ◆ éventuellement, pour les majeurs vivant chez leurs parents une attestation parentale datée et signée.

Vous êtes déjà Mesnilois mais vous avez changé de domicile sur la commune ?

Pensez à venir le signaler en mairie muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif récent de votre nouveau domicile (EDF, Téléphone...), ceci avant le 31 décembre 2010.



Vous êtes ressortissant européen ?

Les ressortissants européens souhaitant voter aux prochaines élections municipales doivent impérativement s'inscrire sur la liste européenne municipale avant le 31 décembre 2010. Ils doivent pour cela justifier d'un domicile sur la commune depuis au moins 5 ans et fournir les documents suivants :

- ◆ carte de séjour ou carte d'identité ou passeport en cours de validité,
- ◆ exemplaires de toutes les taxes d'habitation depuis 2005.

Pour tous renseignements complémentaires, appelez la mairie au 01 30 13 86 50

Marc Picornell Caudeli
Directeur des Services
Administratif et Scolaire





Voirie

Les principaux travaux de l'année



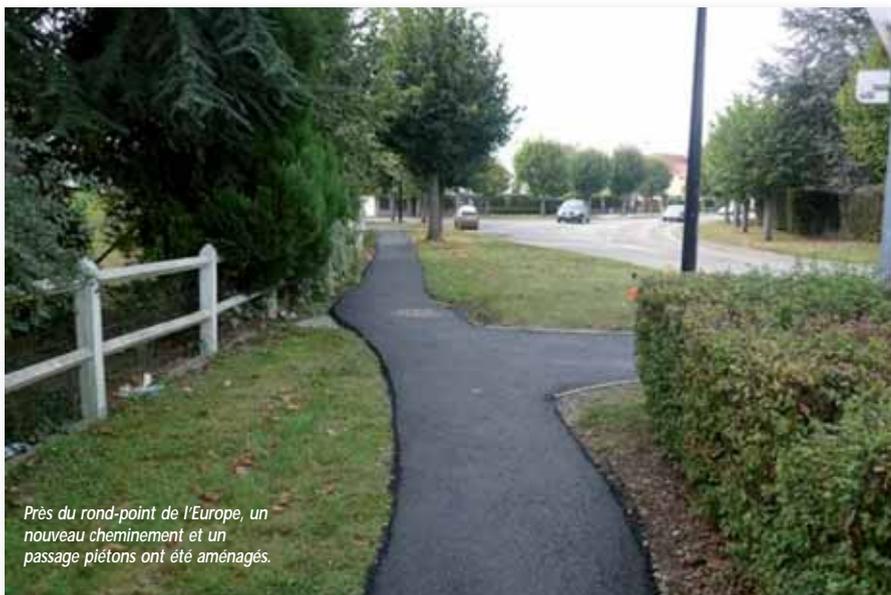
Rue Fontanier, remise en état d'une parcelle de voirie communale.

La période des vacances est traditionnellement utilisée pour les travaux de voirie. L'été dernier un certain nombre d'opérations ont été réalisées. Parmi les plus importantes, on peut citer :

- ◆ l'aménagement de la voirie et des trottoirs de l'avenue des Solitaires,
- ◆ l'aménagement d'un trottoir rue de la Chabourne,
- ◆ l'aménagement partiel du trottoir rue Ernest et Paul Picard,
- ◆ la création de deux passages piétons rue Charles de Gaulle et rue Emile Fontanier,

- ◆ l'aménagement du trottoir entre le Cours de l'Europe et l'avenue de Dampierre.

En incluant les autres opérations effectuées en cours ou en fin d'année, la commune aura investi en 2010 un total de 130 000 € TTC en travaux de voirie, ceci malgré un budget d'investissement en diminution. S'ajoutent à cette somme les opérations d'entretien, en particulier celles nécessitées par la rigueur du dernier hiver, financées par le budget de fonctionnement à hauteur de 21 200 € TTC.



Près du rond-point de l'Europe, un nouveau cheminement et un passage piétons ont été aménagés.

Aménagements pour personnes à mobilité réduite

La commune s'est engagée, au titre de la loi sur l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite, à réaliser pour 2015 les aménagements conformes à cette loi en matière de déplacements urbains. Dans ces conditions, chaque opération de voirie aux intersections de rues s'accompagne de l'abaissement des bordures de trottoir et de la pose de potelets et de bandes podotactiles à l'intention des personnes malvoyantes.

Déneigement des trottoirs



Il est rappelé que **les riverains sont légalement tenus, par temps de neige ou de verglas, de racler puis de balayer la neige devant leur maison, sur le trottoir et jusqu'au caniveau**, en dégagant celui-ci autant que possible.

En cas de verglas, il convient de jeter du sable ou du sel devant les propriétés.

De plus, durant les périodes de gelées, il est interdit de jeter de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.

En cas d'accident de piéton résultant de l'inobservation de ces prescriptions, la responsabilité des riverains peut être recherchée.

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la voirie





Sécurité

Ayez les bons réflexes,
ne soyez pas facilement cambriolables...

Protégez votre domicile

- ◆ Lorsque vous prenez possession d'un nouveau logement, pensez à changer les serrures.
- ◆ Equipez votre porte d'un système de fermeture fiable, d'un viseur optique, d'un entrebâilleur.
- ◆ Installez des équipements adaptés et agréés (volets, grilles, éclairage automatique intérieur/extérieur, alarmes ou protection électronique,...). Demandez conseil à un professionnel.
- ◆ N'inscrivez jamais vos nom et adresse sur vos trousseaux de clés. Si vous avez perdu vos clés et que l'on peut identifier votre adresse, changez immédiatement vos serrures.
- ◆ Ne laissez jamais vos clés sous un paillasson, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs,... Confiez-les plutôt à une personne de confiance.
- ◆ Verrouillez la porte à double tour, même lorsque vous êtes chez vous. Soyez vigilant sur tous les accès, ne laissez pas une clé sur la serrure intérieure d'une porte vitrée.
- ◆ De nuit, en période estivale, évitez de laisser vos fenêtres ouvertes, surtout si elles sont accessibles depuis la voie publique.
- ◆ Ne laissez pas traîner dans le jardin une échelle, des outils, un échafaudage.
- ◆ Avant de laisser un inconnu pénétrer dans votre domicile, assurez-vous de son identité en utilisant l'interphone, le judas ou l'entrebâilleur de porte. En cas de doute, même si des cartes professionnelles vous sont présentées, appelez le service ou la société dont votre ou vos interlocuteurs se réclament.
- ◆ Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce de votre domicile.
- ◆ Placez en lieu sûr et éloigné des accès, vos bijoux, carte de crédit, clés de voiture et ne laissez jamais d'objets de valeur visibles à travers les fenêtres.
- ◆ Si vous possédez un coffre-fort, il ne doit pas être visible des personnes qui entrent chez vous.
- ◆ Photographiez vos objets de valeur pour faciliter les recherches en cas de



vol. Notez le numéro de série, marque et références des matériels, conservez vos factures ou expertises pour vos objets de très grande valeur.

En cas de longue absence

- ◆ Avisez vos voisins ou le gardien de votre résidence. Votre domicile doit paraître habité, faites ouvrir et refermer vos volets matin et soir. Créez l'illusion d'une présence à l'aide d'un programmeur pour la lumière, la télévision,...
- ◆ Une boîte à lettres débordant de courriers révèle une longue absence : faites suivre votre courrier ou faites-le relever

QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE UTILES :

- Opposition cartes bancaires :
0 892 705 705
- Opposition chèquiers :
0 892 68 32 08
- Téléphones portables volés
 - SFR : 10 23
 - Bouygues Télécom : 0 825 005 700
 - Orange : 0 800 100 740

par une personne de confiance.

- ◆ Ne laissez pas de message sur votre répondeur téléphonique qui indiquerait la durée de votre absence.
- ◆ Transférez vos appels sur votre téléphone portable ou vers une autre ligne.
- ◆ **Pensez à signaler votre absence à la police municipale ou au commissariat de police.** Dans le cadre de l'Opération Tranquillité Vacances, des patrouilles pour surveiller votre domicile seront organisées. **Pour les dernières vacances d'été, 194 de nos concitoyens ont utilisé cette possibilité donnant lieu à 764 passages de la police municipale...**

Si vous êtes victime d'un cambriolage...

- ◆ Prévenez immédiatement le commissariat de police d'Elancourt (par le 17 ou le 112 avec un téléphone portable).
- ◆ Si le ou les cambrioleurs sont encore chez vous, NE PRENEZ PAS DE RISQUES INCONSIDERES, privilégiez le recueil d'éléments d'identification (type et immatriculation du véhicule, langage, stature, vêtements,...).
- ◆ Avant l'arrivée de la police, protégez les traces et indices à l'intérieur comme à l'extérieur :
 - ne touchez à aucun objet, porte ou fenêtre,
 - interdisez l'accès des lieux à toute personne sauf en cas de nécessité impérieuse.
- ◆ Déposez le plus tôt possible une plainte au commissariat (pensez à vous munir d'une pièce d'identité).
- ◆ Faites immédiatement opposition pour vos chèquiers et/ou cartes de crédits dérobés.
- ◆ Déclarez dans les meilleurs délais le vol à votre assureur.

SIGNALEZ IMMEDIATEMENT à la police municipale ou au commissariat de police tout fait suspect pouvant laisser présager la préparation ou la commission d'un cambriolage.

Daniel Doux
Adjoint au Maire délégué à la Circulation, à la Sécurité, aux Transports et à la voirie





Finances

De nouvelles bases solides

Les finances communales sont saines. Cette situation est la conséquence des augmentations d'impôts 2009 et 2010, auxquelles il convient d'ajouter l'augmentation significative des droits de mutation et une compensation complémentaire exceptionnelle du fonds départemental de la taxe professionnelle. Ces recettes permettent de revenir sur des bases solides d'équilibre budgétaire et de couvrir maintenant les charges financières dues aux emprunts.

Il n'y a pas eu surestimation de l'impôt, celui-ci a contribué à constituer l'épargne nécessaire au remboursement de la dette. Le compte administratif 2009 donnait déjà une forte indication puisque nous arrivions pratiquement à une capacité d'autofinancement à hauteur du remboursement du capital-emprunt de l'année. Ceci était dû à la diminution des charges générales et à la baisse de l'encours moyen de la ligne de trésorerie induisant une diminution des intérêts.

Le fonctionnement du budget communal : moins de dépenses, plus de recettes

Début octobre, la consommation des crédits de fonctionnement du budget communal était de 65 %, alors que les trois quarts de l'année étaient déjà écoulés. Le contrôle de nos dépenses par rapport aux crédits budgétaires reste vrai en novembre (75% de réalisation). Cela laisse augurer l'exécution d'un budget 2010 se créant des marges aptes à conforter l'épargne dont le redressement avait été observé en 2009.

Des marges, en effet, en matière de :

- ◆ charges de gestion courante + 80 000 € (photocopieurs, fournitures administratives, notes d'honoraires),
- ◆ dépenses de personnel + 60 000 € (revalorisation des salaires n'intervenant qu'en juillet, différés de recrutement),
- ◆ charges d'intérêts + 15 000 € (dépenses d'équipement équivalentes à 2009, épargne confortée → encours de la ligne de trésorerie en baisse).

De plus, des recettes sont en avance par rapport au calendrier :

- ◆ les droits de mutation + 80 000 €,
- ◆ l'attribution exceptionnelle du fonds départemental de taxe professionnelle + 51 000 €.

Ce contrôle des dépenses conjugué à cette optimisation des recettes conduit à l'estimation en fin d'année d'une épargne nette positive, c'est-à-dire d'une épargne réelle diminuée des charges de la dette. En clair, le niveau de notre épargne permettrait de couvrir nos

- ◆ l'enfouissement des réseaux de l'avenue de Sully pour 201 000 €,
- ◆ la vidéo-protection pour 55 000 €.

La construction de la Maison de la Petite Enfance réalisée sur les fonds propres 2009 et 2010 et les subventions de la CAF et du Conseil Général a représenté un budget prévisionnel de 567 502 €.

En fin d'année, la commune consolidera un emprunt de 600 000 €.

Après perception de l'ensemble des recettes, nous devrions parvenir à un fonds de roulement positif au 31/12/2010 a contrario des années antérieures.

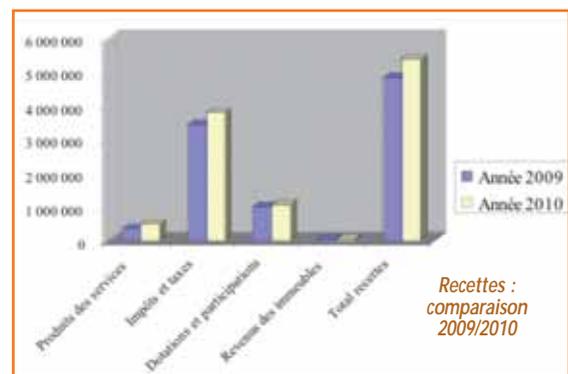
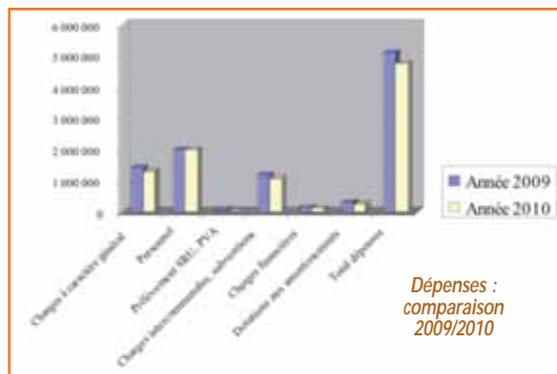
Les budgets annexes : eau et assainissement

Les budgets supplémentaires ont permis le report des excédents antérieurs :

- ◆ 129 000 € pour le budget eau potable,
- ◆ 244 000 € pour le budget d'assainissement,

et des ajustements mineurs de crédits.

Les débats d'orientation budgétaire préalables à l'adoption des budgets 2011 ont



charges financières, signe d'un retour à une bonne situation financière.

Les tableaux de cette page vous donnent quelques indications sur les finances communales au 1^{er} octobre pour l'année 2009 et l'année 2010.

Un point sur les investissements

L'enveloppe initiale prévue au budget à 1 200 000 € est maintenue. Elle a permis ou va permettre de réaliser notamment :

- ◆ des aménagements de chaussées et de trottoirs pour 130 000 €,

permis de fixer les grandes orientations suivantes :

- ◆ en eau potable :
 - une provision pour travaux de réhabilitation de 40 000 €,
 - une hausse proposée de la surtaxe de 2 % (1 € par foyer) ;
- ◆ en assainissement :
 - une enveloppe de travaux de réhabilitation des réseaux d'environ 360 000 €,
 - une hausse proposée de la redevance de 2 % (1 € par foyer).

Jean Créno
Maire



Portraits

La directrice des services techniques est promue directrice générale des services



Depuis le 1^{er} octobre, Madame Evelyne Presles précédemment directrice des Services techniques a été nommée Directrice Générale des Services en remplacement de Madame Michèle Mouchéné. Lors de son discours d'installation, Madame Presles a souhaité se présenter comme une réformatrice mesurée à l'éclairage des remarques et des

observations que le personnel et les concitoyens voudront bien lui faire remonter ou lui transmettre. Son objectif est d'optimiser la gestion de la commune. Sous l'impulsion des élus, elle entend fédérer les énergies et les talents de chaque membre du personnel, à quelque niveau que se soit, afin que chacun puisse donner le meilleur de lui-même et mettre ses compétences au service des habitants pour offrir une meilleure qualité de service public. Elle a déjà eu l'occasion de nous montrer son efficacité et sa grande compétence dans le domaine technique et compte bien se réaliser également dans cette nouvelle mission. Cette quadragénaire pleine de ressources et volontaire est une passionnée perfectionniste qui a soif de réussir. Souhaitons lui tout le succès qu'elle mérite !

Notre nouveau directeur des services techniques



Avelino Barradas a été présenté au personnel au mois de juin pour prendre officiellement ses fonctions de directeur technique le 26 juillet en remplacement de Madame Evelyne Presles. Ce service était tenu par une femme depuis plusieurs années et ça n'était pas chose facile de passer derrière elle, tant elle était estimée. Il a relevé le défi car très vite ses collaborateurs ont su apprécier son travail et ses méthodes de management. Natif de Madère, ce papa de deux enfants de 10 et 13 ans, vient de la ville de Lucé (28) où, titulaire du grade de technicien supérieur,

il était responsable du Centre technique municipal, encadrant 39 agents. Il est, par ailleurs, titulaire d'un BTS en électronique. Lorsqu'il a un peu de temps libre, il s'adonne volontiers aux joies de la lecture ou du roller si le temps le permet. Cet homme discret et sympathique est également amateur de danse de salon.

Un hôtel peut en cacher un autre !



A l'obtention de son BTS en hôtellerie, Michèle Mouchéné se voyait déjà à la tête d'un hôtel de luxe, mais c'est finalement aux commandes d'un Hôtel de Ville, plus exactement d'une mairie-château, qu'elle passera le plus clair de son temps ces 34 dernières années.

C'est en 1976 que l'ancien Maire Jean-Paul Aubert la recrute comme agent de bureau. Puis, très vite, ses compétences, sa vivacité d'esprit et ses qualités humaines lui font gravir les échelons pour obtenir en 1982 le poste de secrétaire générale de mairie. Elle fut aux premières loges pour assister aux grands changements que notre village a pu connaître et à la véritable montée en puissance à laquelle la mairie a fait face avec l'accroissement de la population, le développement des habitations, des écoles, des infrastructures... Les dossiers se sont faits de plus en plus nombreux, de plus en plus compliqués, les négociations ont été de plus en plus fréquentes et les partenaires de plus en plus pointus et exigeants. Elle a su faire preuve d'une grande adaptabilité, d'une très grande force de caractère et de courage. Le Maire, Jean Créno, sous l'oeil bienveillant de l'ancien Maire Jean-Paul Aubert, a remis la médaille d'honneur communale à Michèle Mouchéné pour honorer ce travail et ce service rendu pendant de si nombreuses années sans jamais se démunir de ses qualités humaines. Souhaitons lui une excellente retraite et qu'elle puisse enfin goûter aux joies de l'hôtellerie.



Environnement

La restauration écologique des prairies humides de l'étang des Noës

Un des enjeux majeur de la Charte du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse concerne la sauvegarde des zones humides et la réouverture des espaces prairiaux en déprise.

Le site remarquable de l'étang des Noës s'inscrit parfaitement dans les objectifs de la Charte du Parc « Préserver les milieux naturels les plus riches et en particulier les milieux humides ».

Le projet élaboré par la commune et le Parc porte sur quatre îlots. La photo ci contre illustre les opérations forestières à mener ainsi que l'aménagement des

unités pastorales sur une superficie d'environ 3,5 hectares, cette surface étant jugée suffisante pour un pâturage extensif d'animaux rustiques (poney, cheval de Camargue, shetland, etc.) sur une période courte de juillet à fin octobre.

Le Parc prendra en charge la totalité du coût des travaux, il sollicitera une subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie à hauteur de 60 % du montant total. En contrepartie, la commune, propriétaire foncier de l'étang des Noës, par délibération du Conseil

municipal du 18 novembre dernier, s'engage à pérenniser les modalités de gestion des prairies réhabilitées durant une période de 20 ans par une convention signée avec le Parc. L'expérience acquise par le PNR en matière de restauration écologique des milieux humides apportera les garanties de la bonne conduite des travaux dans le respect des caractéristiques écologiques du milieu.

Annick Féménia
Adjoint au Maire
chargé de l'urbanisme,
de l'environnement et du
développement durable



Urbanisme

Le clos de Breteuil

L'aménagement du nouveau quartier comprend deux secteurs :

- ◆ un secteur à dominante d'habitat en appartements le long de l'avenue de Breteuil,
- ◆ un secteur à dominante de maisons jouxtant le tissu pavillonnaire de Champmesnil.

L'objectif du projet est de favoriser la mixité résidentielle.

Le programme comprend :

- ◆ 13 maisons individuelles en accession à la propriété,
- ◆ 36 appartements sociaux répartis sur

plusieurs constructions dites intermédiaires,

- ◆ 8 appartements en accession à la propriété ;
- ◆ 1 local qui sera rétrocédé à la commune afin d'y installer une micro-crèche.

L'accès de ce nouveau quartier se fait par l'avenue de Breteuil. La voie intérieure principale sera à double sens bordée de part et d'autre par un chemin piétonnier et une voie pour les cyclistes, ainsi que, de chaque côté, une bande de stationnement avec un alignement d'arbres. La voie principale conduit

à une placette d'où partent deux voies secondaires qui mènent à deux aires de stationnement. L'entrée des bâtiments intermédiaires (appartements) donnant sur l'avenue de Breteuil se fait depuis les voies intérieures, celles-ci comportent des aires de retournement pour les véhicules des pompiers et de ramassage des déchets. Seules quatre maisons ont un accès direct sur la rue de la Lambruche. Le cheminement piétonnier assure la liaison entre la rue de la Lambruche et l'avenue de Breteuil traversant ainsi tout le quartier. La hauteur au faitage est de 9,85m pour les bâtiments et de 7,55m pour les





Le Plan Paysage et Biodiversité Vallées de l'Yvette est lancé !

Le Parc mène une politique de protection et de valorisation du patrimoine paysager, des milieux naturels et des espèces. Afin de soutenir cette politique, il prévoit dans sa nouvelle charte de mettre en place des plans "paysage et biodiversité" à l'échelle des différentes entités paysagères recensées.

Sur l'ensemble des communes adhérant au nouveau parc étendu, 7 entités paysagères vont tour à tour faire l'objet d'une étude d'environ 18 mois. Notre commune est rattachée ainsi que 15 autres, qui vont des Essarts-le-Roi jusqu'à Gif-sur-Yvette, aux Vallées de l'Yvette. Depuis novembre, le Plan Paysage et Biodiversité (PPB) Vallées de l'Yvette est lancé et fera l'objet de toutes les attentions de l'agence Folléa-Gautier chargée de sa réalisation.

Cette étude a pour objectif d'aider les communes à intégrer la dimension paysagère et les enjeux de la biodiversité dans leurs documents d'urbanisme et dans leurs aménagements, en tenant compte des réalités économiques et géographiques de chacune.

L'évolution des territoires passée et à venir sera étudiée. Des zooms seront faits



Les entités paysagères du périmètre d'étude de l'extension du Parc.

afin de valoriser les atouts du paysage, de restaurer ceux qui sont dégradés par une approche transversale mêlant paysage et biodiversité.

Un outil pour notre Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PPB va ainsi enrichir les documents d'urbanisme et les projets d'aménagements. C'est une étude du devenir du paysage des Vallées de l'Yvette qui permettra de rajouter une dimension paysagère à notre Parc avec une échelle



intercommunale. C'est aussi un outil de long terme qui donnera des orientations à intégrer dans notre P.L.U. que nous lançons, par une heureuse coïncidence de date, en même temps. Notre réflexion menée de front avec cette étude n'en sera que plus efficace.

Ne vous étonnez donc pas de voir des équipes arpenter notre territoire dans les mois à venir.

Un exemple : si le PPB définit un thème commun aux Vallées de l'Yvette « *Travailler les lisières urbaines pour harmoniser la ville et le paysage* », le zoom fait à l'échelle des différentes communes pourrait amener à des actions très différentes : faire des plantations périphériques pour la transition, aménager un chemin de promenade qui fait le tour d'un village, repenser la traversée d'un autre...

Elisabeth Marion
Conseiller municipal
commission environnement



Plan de masse du permis de construire accordé en octobre dernier. ▼

maisons. Le projet est engagé dans une démarche de labellisation Bâtiment Basse Consommation (BBC). Il s'inscrit dans une démarche environnementale qui explique le choix de l'énergie "granulés de bois" pour les maisons individuelles et les appartements. Le plan de masse du quartier s'intégrera dans le bâti existant avec un aménagement paysager de qualité.

Annick Féménia
Adjoint au Maire chargé
de l'urbanisme,
de l'environnement
et du développement durable





Vos questions sur le tri sélectif et la collecte des déchets

> Que faire des déchets d'équipements électriques et électroniques ou D3E ?

Les gros appareils électroménagers, les appareils de lavage, la machine à laver la vaisselle, la machine à laver le linge, le four à micro-ondes, la cuisinière électrique, la cuisinière à gaz, le réfrigérateur, le congélateur, etc., les ordinateurs, les imprimantes, les téléphones portables, les hubs, les appareils TV, hi-fi, vidéo, les MP3,... le petit électroménager, grille-pain, sèche-cheveux, pèse-personnes électronique,...



contiennent souvent des composants toxiques : leur recyclage par une filière spécialisée est donc essentiel. Une nouvelle réglementation régit les D3E :

- ◆ à l'achat d'un appareil neuf, vous payez une "éco-participation" qui correspond au coût de collecte, de réemploi, de dépollution et de recy-

clage d'un appareil usagé équivalent. Ce n'est pas une taxe, mais une participation destinée au financement de la filière agréée. Le vendeur est tenu de récupérer gratuitement l'ancien, dans la limite de la quantité et du type d'équipement vendu (un pour un). L'appareil usagé sera dépollué et valorisé.

Depuis novembre 2006, les déchets d'équipement électriques et électroniques ne doivent plus être jetés à la poubelle. Tous les appareils alimentés sur secteur, pile ou batterie doivent être dépollués puis recyclés.

Dans ce cadre, la commune du Mesnil Saint Denis a décidé de signer un contrat avec OCAD 3E pour la mise en place d'une collecte sélective des D3E.

A partir du 02 janvier 2011, vous pourrez donc déposer à la déchetterie, aux heures d'ouverture habituelles, tous les produits usagés.

> Comment se débarrasser des seringues, aiguilles et déchets coupants ?

Inutile de rappeler que ces déchets sont dangereux. Agents de collecte, personnes chargées du tri en usine sont exposés et risquent de se blesser inutilement car ces déchets ne sont pas recyclables par les filières classiques.

Pour les déchets médicaux et coupants, il existe des boîtes spéciales, de couleur

Encore un doute sur un produit, un objet ?

Jetez-le dans votre poubelle de déchets ménagers.

jaune, disponibles sans ordonnance. Vous pourrez alors éliminer ces boîtes dans des filières spécifiques indiquées lors de l'achat, dans un délai maximum de trois mois. Renseignez-vous auprès de votre médecin, votre laboratoire, votre pharmacien ou des associations de malades (Association Française du Diabète) pour savoir où vous procurer ces boîtes et où les ramener une fois pleines.

En plus de la vente des boîtes sécurisées, certaines pharmacies proposent à leurs clients de reprendre leurs boîtes pleines pour les faire éliminer conformément à la réglementation.

> Faut-il enlever les bouchons des bouteilles plastiques ?

Non, car les bouchons sont recyclés : ils servent à la fabrication de nouveaux emballages ou de produits (par exemple des textiles polaires).

Jean-Michel Michenaud
Adjoint au Maire chargé des affaires générales, du personnel et des travaux



Limitons l'usage des sacs jaunes et de déchets verts

Depuis quelques temps, les sacs jaunes et les sacs de déchets verts sont disponibles gratuitement à la déchetterie aux heures d'ouverture. Cette décision a entraîné une augmentation massive de la consommation de ces sacs. Si cette situation devait perdurer, nous serions contraints de rétablir les dispositions précédentes, à savoir une affectation par foyer et une facturation pour les besoins complémentaires.

Réduisons nos déchets et saluons les efforts des Mesnilois !



Depuis maintenant plusieurs années, la commune s'inscrit dans la démarche "Réduisons nos déchets" : chaque foyer a, par ses efforts individuels, contribué à cette réduction. Nous récoltons en porte-à-porte (hors déchets verts qui ne sont pas pris en compte dans les statistiques) environ 320 kg de déchets ménagers par an et par habitant ; la moyenne en Île-de-France est de 380 kg/an/hab. Les apports volontaires (déchetterie et colonnes) représentent 203 kg par an et par habitant (toujours sans déchets verts). La moyenne francilienne est de 170 kg/an/hab.





Éco-citoyenneté

Pour réduire nos déchets



Le Grenelle de l'Environnement prévoit notamment la réduction de 5kg par an et par habitant de la production des ordures ménagères, sur cinq ans, soit 25kg au total.

Pour cela, nous pouvons agir :

- sélectionnons des aliments avec moins d'emballages, préférons les gros conditionnements, choisissons des produits rechargeables, buvons l'eau du robinet ou de l'eau filtrée, etc.
- nous pouvons rediriger une bonne partie des déchets vers le tri sélectif : verre, papier, carton, la plupart des contenants en plastique (à l'exception des sacs, films, barquettes fines transparentes, pots de yaourts...), textiles, boîtes de conserves, etc.

Après ce tri, la moitié restante est composée de déchets organiques compostables.

Une bonne aération est indispensable à la dégradation des déchets : mélangez le compost avec un petit râteau ou un bâton après chaque dépôt de déchets.

Comment reconnaître un compost mûr ?

De couleur brune ou noire, il doit sentir l'humus forestier. S'il stagne dans son état, n'hésitez pas à le mélanger davantage afin de relancer le processus. Il faudra éventuellement remouiller un peu le tout en le mélangeant à la fourche.

Quel matériel utiliser et à quel prix ?

Consacrer 1 ou 2 m² dans un coin de son jardin et entasser déchets ménagers et déchets verts (tontes, feuilles, petits branchages...) est la solution la plus pratique. Mais l'exposition du tas aux pluies, vents et soleil rend la formation du compost plus lente. Le compostage en bac(s) est souvent privilégié. Des composteurs sont en vente dans les

CE QU'ON PEUT Y METTRE	CE QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS METTRE
Déchets de cuisine	Déchets de cuisine
Restes de fruits et légumes, de féculents (riz, pain...), sachets de thé, filtres à café, coquilles d'œufs broyées, essuie-tout.	Restes de viande et de poisson, écorces d'agrumes traités, laitages, matières grasses.
Déchets de jardin	Déchets de jardin
Tontes (souvent, mais en petite quantité), petits branchages, fleurs coupées, tailles de haies, sciure de bois non traité.	Gros branchages, plantes grimpantes, végétaux malades, végétaux traités, résineux (cyprès, pins...), feuilles vernissées (laurier...).



grandes surfaces de bricolage entre 30 et 160 €. Vous pouvez aussi le réaliser vous-même !

Pourquoi faire du compost ?

Composter les détritux allège notre poubelle, nous fait gagner de l'argent (moins de sacs poubelle payés), diminue également les charges pour la communauté (ramassage des ordures). Le compost obtenu sera facilement valorisé comme amendement de sol au jardin (potager, pied des fruitiers, parterre de fleurs...), dans les jardinières et plantes d'intérieur, diminuant ainsi les achats d'engrais et de terreau.

branchages) et composants azotés (tontes, épluchures de fruits et légumes). La cendre est à utiliser avec parcimonie.

Vérifiez l'humidité

L'absence ou l'excès d'humidité ralentit le compostage.

- ◆ Trop sec ? Arrosez-le.
- ◆ Trop humide ? Asséchez-le au soleil ou ajoutez de la sciure de bois.

Brassez régulièrement

L'emplacement à privilégier est une surface plane, facile et pratique d'accès, à même le sol et à l'abri du vent et du soleil d'été.

Pensez à ne pas gêner vos voisins en positionnant le composteur trop près de la limite de propriété ou trop en vue !

Pensez à ne pas gêner vos voisins en positionnant le composteur trop près de la limite de propriété ou trop en vue !

Michèle Villain
Conseiller municipal
commission environnement



DES PROBLÈMES, QUE FAIRE ?

DÉSAGRÈMENTS	CAUSES	SOLUTIONS
Odeur désagréable	Mélange trop humide et trop azoté	Brasser, ajouter des matières sèches
Réaction très longue	Compost trop sec	Arroser, ajouter des matières humides, laisser le composteur ouvert quand il pleut, mettre le composteur à l'ombre
Présence de gros vers blancs	Larves de cétoines (disgracieuses mais utiles au compost : se nourrissent uniquement de bois morts)	Bien brasser, humidifier

Qu'est-ce que le compost ?

Le compostage est un processus naturel par lequel des matières biodégradables sont mêlées pour être converties en un amendement humifère stabilisé, grâce au travail d'organismes biologiques vivants.

Comment réussir le compost ?

Favorisez et surveillez la transformation naturelle des matières organiques : **Assurez un mélange homogène** Mariez les composants carbonés (feuilles,



L'agenda de vos loisirs

LE MESNIL SAINT DENIS ET SES ENVIRONS

Janvier 2011

Du lundi 3 au vendredi 21

Exposition de peinture de Bruno Atamian au CLC.

Mercredi 5

Conte avec la conteuse du vent d'avril de 15h à 16h à la Bibliothèque Léon Bobin. Entrée gratuite.

Samedi 8

Syndicat d'Initiative : remise des prix du 24^e concours de Noël des maisons décorées à 11h30 Salle Gassendi (ex-cantine des communs du château-mairie).

Dimanche 16

- Chocolat théâtre "Le mystère du phare" de 15h à 16h au CLC, salle de spectacle. Tarif 5 € et 6 €.
- Concert L'Air de Rien : chants de la Renaissance. Maison de retraite de Fort Manoir au Mousseau pour les pensionnaires.
- Club des amis retraités : Cabaret / revue / déjeuner au Paradis Latin à Paris. Tarif 95 €. Départ à 10h. Rdv église.

Samedi 22

- Stage + spectacle de théâtre d'improvisation de 10h à 18h et à 20h30 au CLC, salle de spectacle.
- ASMD Section Escrime : Challenge Simonet au Gymnase Philippe de Champaigne de 9h à 18h. Entrée gratuite.

Dimanche 23

Concert L'Air de Rien : chants de la Renaissance. Église du Mesnil.

Du lundi 24 au vendredi 11 février

Exposition photos de Paula Dominguez au CLC.

Vendredi 28

Assemblée générale du Comité des fêtes à 21h dans la grande salle des communs du château. Soyez nombreux à venir nous aider à animer notre ville.

Samedi 29

Concert école de musique "Carnaval du Monde" au CLC, salle de spectacle.

Février 2011

Mercredi 2

- Conte avec la conteuse du vent d'avril de 15h à 16h à la Bibliothèque Léon Bobin. Entrée gratuite.
- Assemblée générale ordinaire du Syndicat d'Initiative à 18h dans les locaux du Syndicat d'Initiative.

Samedi 5

Concert Toussofka organisé par le Syndicat d'Initiative à 17h30. Église du Mesnil.

Dimanche 6

- Chocolat théâtre "La fable du monde" de 15h à 16h au CLC, salle de spectacle. Tarif 5 € et 6 €.
- Club des amis retraités : chansonniers au Caveau de la République à Paris. Tarif 50 €. Départ à 13h Rdv église.

Mardi 8

Concert L'Air de Rien : chants de la Renaissance. Église du Perray-en-Yvelines.
Tarifs : 10 € pour les + de 18 ans.
8 € pour les - de 18 ans.

Samedi 19

Club de jeux au CLC, salle de spectacle.

Dimanche 20

Club de jeux au CLC, salle de spectacle.

Du 28 au 18 mars

Exposition collective "Les peintres au Mesnil" au CLC.



Mars 2011

Mercredi 2

Conte avec la conteuse du vent d'avril de 15h à 16h à la Bibliothèque Léon Bobin. Entrée gratuite.

Dimanche 6

Chocolat théâtre "Le vilain petit canard" de 15h à 16h au CLC, salle de spectacle. Tarif 5 € et 6 €.

Samedi 12

- Stage + spectacle de théâtre d'improvisation de 10h à 18h et à 20h30 au CLC, salle de spectacle.
- Concert de Francis Vidil organisé par le Syndicat d'Initiative au château-mairie

Dimanche 13

Visite de Notre-Dame de la Roche organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h. Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 16h.

Samedi 19

- Jazz à toute heure au CLC, salle de spectacle. Khalil Chahine.

Lundi 21

Club des amis retraités : théâtre André Malraux à Rueil Malmaison. Spectacle unique créé spécialement à partir des meilleurs moments des quatre ballets mythiques du répertoire : Casse-Noisette, le Lac des Cygnes, Roméo et Juliette. Tarif 45 €.

Du lundi 21 au vendredi 8 avril

Exposition Brigitte Spiro au CLC.

Samedi 26

- Assemblée générale des Résidences du Château au CLC, salle de spectacle.
- Carnaval des Enfants organisé par le Comité des fêtes de 15h à 18h. Départ place Henri IV, jusqu'à Champmesnil.
- Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h.

En mars (date à définir) :

Conférence nutrition organisée par l'ASMD dans le but de lutter contre l'obésité et informer sur la nutrition. Gymnase Philippe de Champaigne de 9h à 18h. Entrée gratuite.

Avril 2011

Samedi 2

- Concert au CLC, salle de spectacle.
 - Concert L'Air de Rien : chants divers – Salon du livre – Salle Fernard Léger Chevreuse.
- Tarifs : 10 € pour les + de 18 ans.
8 € pour les - de 18 ans.

Votre agenda des fêtes et animations Janvier - Juin 2011

Mercredi 6

Conte avec la conteuse du vent d'avril de 15h à 16h à la Bibliothèque Léon Bobin. Entrée gratuite.

Vendredi 8

Nuit du théâtre au CLC, salle de spectacle.

Dimanche 10

- Visite de Notre-Dame de la Roche organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h.
- Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 16h.

Samedi 16

Club de jeux au CLC, salle de spectacle.

Dimanche 17

Club de jeux au CLC, salle de spectacle.

Du mardi 26 avril au vendredi 13 mai

Exposition Hervé Megaidès et Philippe Genet au CLC.

Samedi 30

- Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h30.
- Visite de l'étang des Noës organisée par le Syndicat d'Initiative à 14h30.

Mai 2011

Samedi 7

Club de jeux au CLC, salle de spectacle.

Dimanche 8

- Club de jeux au CLC, salle de spectacle. Commémoration Victoire du 8 Mai 1945 à 11h au Monument aux Morts Participation de l'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil - La Verrière.
- Visite de Notre-Dame de la Roche organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h.
- Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 16h.
- Concert L'Air de Rien fait son cinéma - Maison de retraite MGEN à La Verrière pour les pensionnaires.

Samedi 14 et dimanche 15

Concert de Solfeggio L'Air de Rien au CLC, salle de spectacle.

Dimanche 15

- Vide-greniers de printemps : brocante organisée par le Comité de Jumelage, participation du Comité des Fêtes, place de l'église de 8h30 à 18h30. Réservation des stands auprès de Janine Créno. Restauration et buvette assurées toute la journée.



- Concert Les jeunes de L'Air de Rien Solfeggio - Grand voyage musical : "En allant à Broadway". CLC. Entrée libre.

Du lundi 16 au vendredi 3 juin

Exposition du Club photo au CLC.

Samedi 21

- Portes ouvertes au CLC, salle de spectacle.
- Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h.

Jeudi 26

Tournoi de Printemps organisé par le Bridge Club du Mesnil à 13h30 au club (annexe mairie). Tarifs 2€ par joueur, gratuit pour les joueurs inscrits au Club.

Dimanche 29

Concert L'Air de Rien fait son cinéma - au CLC.

Tarifs : 10 € pour les + de 18 ans.
8 € pour les - de 18 ans.

Courant mai

L'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil - La Verrière organise une sortie champêtre de printemps. Tarif environ 50/60 € à définir.

Bridge club

Tous les lundis, mardis
Tournoi de régularité organisé par le Bridge Club du Mesnil à 13h30 au club.
Jeudis et vendredis
(annexe mairie) Gratuit pour les joueurs inscrits au club.
Tournoi de régularité organisé par le Bridge Club du Mesnil à 13h30 au club.

Juin 2011

Samedi 4

Concert école de musique au CLC, salle de spectacle.

Du lundi 6 au vendredi 17

Exposition des collèges au CLC.

Samedi 11

Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h.

Samedi 18 et dimanche 19

Théâtre Annick au CLC, salle de spectacle.

Samedi 18

Gala annuel "Les génies de la Pop" organisé par l'ASMD Section natation synchronisée, piscine du Mesnil à 18h. Entrée gratuite.

Dimanche 19

● Gala annuel "Les génies de la Pop" organisé par l'ASMD Section natation synchronisée, piscine du Mesnil à 11h. Entrée gratuite.

- Fête de la musique organisée par le Syndicat d'Initiative - Pelouse du parc et château (après-midi).

Du lundi 20 au jeudi 30

Exposition des ateliers du CLC.

Mardi 21

Concert L'Air de Rien : chants divers - Fête de la musique au Mesnil.

Samedi 25 et dimanche 26

Théâtre Annick au CLC, salle de spectacle.

Samedi 25

Gala de fin d'année organisé par l'ASMD Section gymnastique artistique au Gymnase Philippe de Champagne. Entrée gratuite.

Dimanche 26

- ASMD Section Judo-Jujitsu : Fête de fin d'année au Gymnase Philippe de Champagne. Assemblée générale - barbecue et démonstration de judo par les enfants. Entrée gratuite.
- Visite de Notre-Dame de la Roche organisée par le Syndicat d'Initiative à 15h.
- Visite du Skit du St Esprit organisée par le Syndicat d'Initiative à 16h.

Mardi 28

Concert du collège Ste Thérèse au CLC, salle de spectacle.

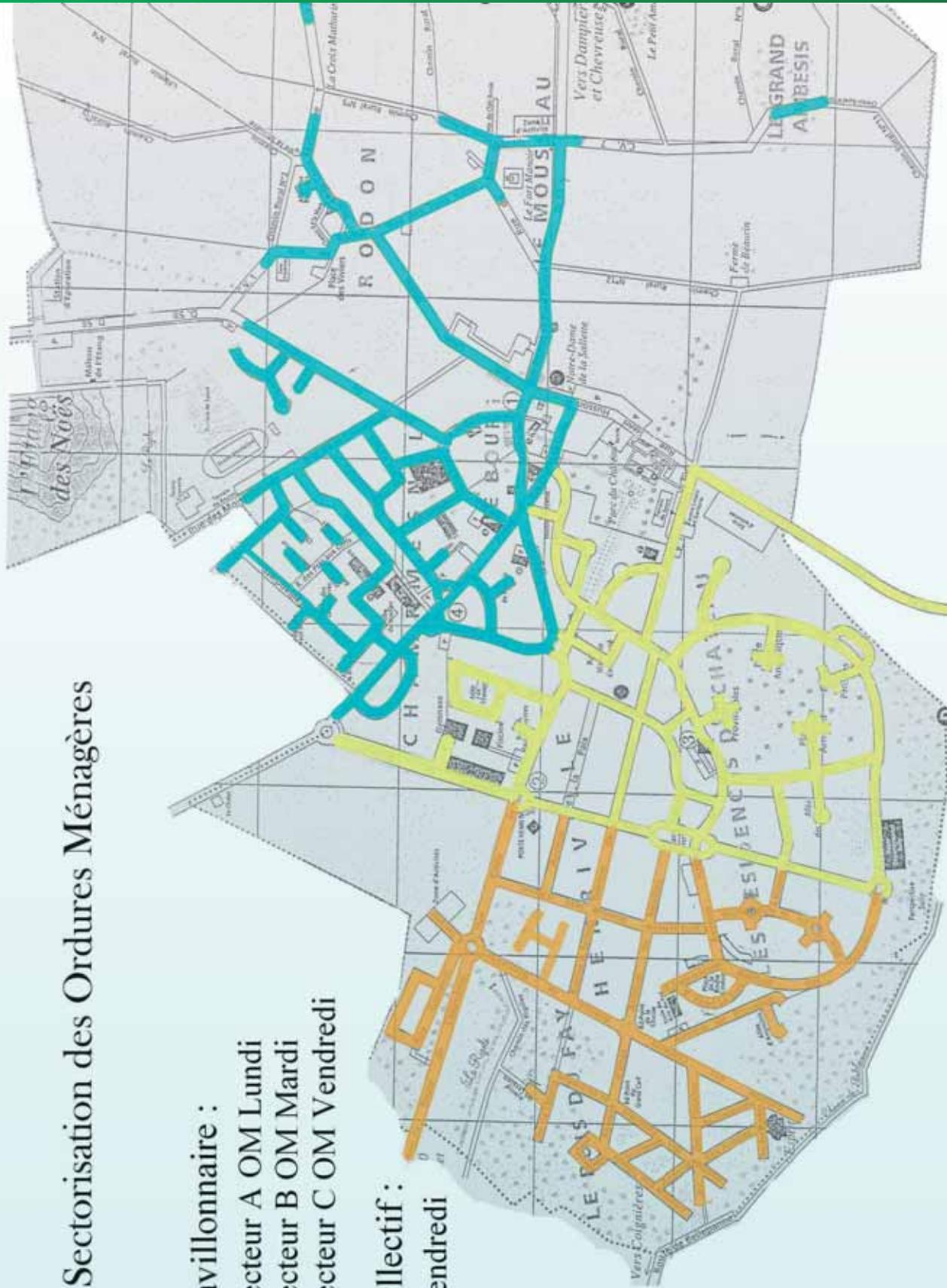


A la rentrée de Septembre, l'ASMD fêtera ses 50 ans !

Toutes les dates des manifestations nous ont été transmises par les associations et les organisateurs. D'éventuels changements sont susceptibles d'intervenir. Contactez-les pour toute information.



Tri et collecte



Plan de Sectorisation des Ordures Ménagères

Habitat pavillonnaire :

- Secteur A OM Lundi
- Secteur B OM Mardi
- Secteur C OM Vendredi

Habitat collectif : mardi et vendredi





Calendrier 20



Légende

- Ordures ménagères
- Secteur A
- Secteur B + collectif
- Secteur C + collectif

Emballages et journaux magazi

Déchets végétaux

Encombrants

△ Ecobus

Face à la déchetterie de 9h à 13h

Horraire d'ouverture

Déchetterie

- Période hivernale
- Lundi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h
- Samedi 9h-13h et 14h-17h
- Période estivale
- du 18 avril au 30 octobre
- Lundi 9h-12h
- Jeudi 9h-12h (sauf mois d'août)
- Vendredi 16h-19h (sauf mois d'août)
- Samedi 9h-13h et 14h-19h

Mois	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
Juillet	V1	S2	D3	L4	M5	M6	J7	V8	S9	D10	L11	M12	M13	J14	V15	S16	D17	L18	M19	M20	J21	V22	S23	D24	L25	M26	M27	J28	V29	S30	D31
Août	L1	M2	M3	J4	V5	S6	D7	L8	M9	M10	J11	V12	S13	D14	L15	M16	M17	J18	V19	S20	D21	L22	M23	M24	J25	V26	S27	D28	L29	M30	M31
Septembre	J1	V2	S3	D4	L5	M6	M7	J8	V9	S10	D11	L12	M13	M14	J15	V16	S17	D18	L19	M20	M21	J22	V23	S24	D25	L26	M27	M28	J29	V30	
Octobre	S1	D2	L3	M4	M5	J6	V7	S8	D9	L10	M11	M12	J13	V14	S15	D16	L17	M18	M19	J20	V21	S22	D23	L24	M25	M26	J27	V28	S29	D30	L31
Novembre	M1	M2	J3	V4	S5	D6	L7	M8	M9	J10	V11	S12	D13	L14	M15	M16	J17	V18	S19	D20	L21	M22	M23	J24	V25	S26	D27	L28	M29	M30	
Décembre	J1	V2	S3	D4	L5	M6	M7	J8	V9	S10	D11	L12	M13	M14	J15	V16	S17	D18	L19	M20	M21	J22	V23	S24	D25	L26	M27	M28	J29	V30	S31

Ce calendrier a été conçu sous cette forme afin d'en diminuer le coût.





Petite enfance

Inauguration de la Maison de la petite enfance



C'est avec beaucoup de fierté que l'équipe municipale a inauguré cet équipement le samedi 18 septembre, en présence de :

- ◆ Valérie Péresse, ministre,
- ◆ Yves Vandewalle, député, conseiller général, président du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,

- ◆ Francine Prime, sous-préfète,
- ◆ et de nombreuses personnalités.

Fruit d'une belle coordination orchestrée par l'architecte, Grégoire Tisne, les locaux clairs et chaleureux répondent aux exigences réglementaires en matière d'accueil de la petite enfance, en intégrant les notions de développement durable. Mener ce chantier à son terme en moins d'une année fut un réel défi qui n'aurait pu aboutir sans l'implication de Jean-Michel Michenaud, adjoint aux travaux, assisté de Bernard Claisse, conseiller municipal chargé du suivi du projet, et de toute l'équipe des Services techniques municipaux.

De même monter les dossiers administratifs de recherche de subventions, d'obtention des autorisations et des agréments dans ces délais très courts ne fut possible que grâce à l'aide des équipes techniques de la Caisse d'allocations familiales et des services de PMI du Conseil Général qui, tout au long des démarches, ont conseillé et aidé Evelyne Aubert, adjoint à l'Enfance.

Montant prévisionnel des travaux : 567 502 €.

L'enveloppe a été respectée et il reste quelques aménagements à financer :



pose de stores intérieurs, jeux d'extérieurs supplémentaires, zone d'ombre à réaliser.

Financements :

- ◆ Subvention CAF : 330 190 €.

- ◆ CEDOR Conseil Général : 124 000 €.

Le solde à la charge de la commune est financé par le FCTVA et un emprunt.

Aujourd'hui environ 70 familles bénéficient des services du multi-accueil Les Mesniloups du Bourg, à temps plein ou à temps partiel, 9 bébés sont accueillis à la micro-crèche Les Champmesniloups. La gestion de ces équipements a été confiée à La Maison Bleue par délégation de prestations de service.

Les locaux abritent également le bureau du Relais d'Assistantes Maternelles et du Lieu d'Accueil Enfants Parents ainsi que les permanences des puéricultrices de PMI les vendredis matins ou après-midis.

Ouverture du Relais d'Assistantes Maternelles

Créé dans le cadre du contrat Enfance-Jeunesse signé avec la Caisse d'allocations familiales, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) s'adresse aux assistant(e)s maternel(le)s de la commune et aux familles à la recherche d'un mode d'accueil pour leur enfant.

Le RAM se veut à la fois un lieu d'écoute, d'accompagnement à la formation, de prévention, d'information et d'animation. C'est un lieu de rencontres et d'échanges.

Avec l'accord de la CAF et de la PMI, les activités du relais ont pu commencer début décembre 2010.

Toutes les activités se déroulent uniquement pendant les périodes scolaires, elles ne fonctionnent pas pendant les vacances.

Accueil

Maison de la Petite Enfance, par téléphone ou sur rendez-vous (entrée 14 bis rue Raymond Berrurier) :

- ◆ mardi de 15h30 à 19h,
- ◆ jeudi de 15h à 18h.

Matinées récréatives

Salle de motricité de l'Accueil de Loisirs, 15 rue du Maréchal Joffre.

Organisées et encadrées par Valentine Bernard, éducatrice de jeunes enfants employée par la commune, elles sont proposées aux 25 assistantes maternelles du Mesnil Saint Denis :

- ◆ mardi et jeudi de 9h15 à 11h15.

La capacité d'accueil étant de 6 assistantes maternelles accompagnées de 18 enfants, il est impératif de s'inscrire auparavant.



Contact
Tél. : 01 34 61 12 25
Courriel :
ramlemesnilsaintdenis@orange.fr

◀ Réunion de lancement du RAM le 27 novembre par Evelyne Aubert et Valentine Bernard en présence d'une quinzaine d'assistantes maternelles et des services d'action sociale du territoire Sud-Yvelines du Conseil Général.





Petite enfance

Un nouveau Lieu d'Accueil Parents Enfants

"Le Scoubidou" ... tresser du lien, ça fait du bien !

Dans le cadre du contrat Enfance-Jeunesse signé avec la Caisse d'allocations familiales, la commune met en place un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) pour les familles mesniloises.

Le LAEP est un lieu de jeux, de rencontres, d'échanges et de soutien à la parentalité.

Femmes enceintes, jeunes parents accompagnés de leur(s) enfant(s) de 0 à 4 ans, grands-parents peuvent venir partager ensemble un moment de détente et de rencontres.

Les activités se déroulent uniquement pendant les périodes scolaires, elles ne fonctionnent pas pendant les vacances.



Crédit : Philippe Cohen - Les Nouvelles

Où ?

Salle de motricité de l'Accueil de Loisirs, 15 rue du Maréchal Joffre.

Quand ?

- ◆ Vendredi de 9h à 11h.
- ◆ Un samedi sur deux de 9h à 11h.

L'agenda prévisionnel est disponible sur le site Internet de la mairie et peut vous être adressé sur demande.

Comment ?

L'accueil est libre et gratuit. Tous les renseignements peuvent être adressés sur demande.

Contact

Valentine Bernard
Tél. : 01 34 61 12 25

Courriel :
laeplesmesnilsaintdenis@orange.fr

Evelyne Aubert

Adjoint au Maire chargé de
l'Enfance et de l'Education



Scolaire

Organisme public géré par un Comité composé de représentants de la commune et de parents d'élèves élus lors d'une assemblée générale, la Caisse des écoles a pour objectif de récolter des fonds afin de permettre le financement d'activités pédagogiques dans les écoles maternelles et élémentaires de la commune, en complément des coopératives scolaires organisées par les enseignants.

Le Comité

Pour l'année 2010/2011, il est composé de :

- ◆ Jean Créno, Maire ou son représentant,
- ◆ l'Inspectrice de la circonscription ou son représentant,
- ◆ Nicolas Defrance, représentant le Préfet,
- ◆ Evelyne Aubert, adjoint au Maire,
- ◆ Emmanuelle Betoulle, Conseiller municipal,
- ◆ Véronique Dez, parent, vice-Présidente,
- ◆ Dominique Brazzi, parent,
- ◆ Cécile Malbec.

Les directrices des écoles sont invitées à participer à chacune des réunions.

Les activités

Les seules sources de revenus sont :

- ◆ les adhésions sollicitées chaque

année auprès des parents d'élèves et du Conseil municipal (souscription de 10 à 50 €) ;

- ◆ les dons recueillis auprès des acteurs économiques de la commune (4861 € en 2009/2010 contre environ 12 000 € les années précédentes) ;
- ◆ les dons de l'Atelier des Mamans (près de 2000 € en 2009/2010) ;
- ◆ les bénéfices tirés des stands de vente (pâtisserie, chocolats, confitures,...) lors d'événements mesnilois (527 € en 2009/2010) ;
- ◆ les événements créés par la Caisse : Bourse aux jouets, Rallye pédestre,...

Ces ressources s'amenuisent au fil des ans. Il est important que les parents se mobilisent pour adhérer et participer aux événements organisés, faute de quoi la Caisse ne pourra plus aider les établissements scolaires dans leurs projets.



Les projets aidés en 2009/2010

Elémentaire Bois du Fay

- ◆ Jardinons à l'école 748 €
- ◆ Visite au Futuroscope 1 200 €
- ◆ Graine de journaliste 1 000 €

Maternelle Bois du Fay

- ◆ Provision pour jeu de cour 1 780 €

Elémentaire Champmesnil

- ◆ Classe transplantée "Art du Cirque" 2 080 €
- ◆ Ferme éducative 1 200 €

Maternelle Champmesnil

- ◆ Cité des sciences 576 €

Soit un total de 8 584 €, correspondant à environ 10 € par enfant.

Les établissements peuvent garder en réserve les crédits d'une année pour financer un gros projet l'année suivante.

Les événements 2010/2011

- ◆ Bourses aux jouets : 5 décembre 2010
- ◆ Marché de Noël : 12 décembre 2010
- ◆ Rallye pédestre : 8 mai 2011
- ◆ Vente-anniversaire de l'Atelier des Mamans : 20 et 21 mai 2011

Nous avons besoin de bras pour nous aider dans l'organisation de ces activités, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues (parents, grands-parents,...). Merci d'avance !

Pour le Comité
Véronique Dez





Rentrée des classes 2010

Une rentrée animée par l'incertitude sur la réouverture d'une cinquième classe en maternelle Champmesnil. Réouverture actée par l'Inspection académique le vendredi 3 et effective dès le lundi 6 septembre.
Un grand merci à Madame Peronnet, Inspectrice de la circonscription, pour son aide efficace.

Les effectifs

■ Écoles maternelles

Champmesnil

133 enfants – 5 classes

Petits	Mme Girardon (directrice)	28
Petits/Moyens	Mme Sivori	23
Moyens	Mme Cubie-Chanat	24
Grands	Mme Marchand	29
Grands	Mme Prats	29

Bois du Fay

114 enfants – 4 classes

Petits	Mme Hurstel (directrice) / Mme Reminiac	29
Petits/Moyens	Mme Colas	28
Moyens/Grands	Mmes Reminiac et Weyermann	28
Grands	Mme Dorizeer Merle	29

■ Écoles élémentaires

Bois du Fay

241 enfants – 9 classes

CPa	Mme Schwander	25
CPb	Melle Gabriau	26
CE1	Mme Bodiguel	27
CE1/CE2	Melle Boyer	24
CE2	Mme Axus	28
CE2/CM1	Mme Jourdon	26
CM1	Mme Chevalier (directrice)	28
CM1/CM2	Mme Busy	27
CM2	Mme Harrewyn	30

Champmesnil

227 enfants – 9 classes

CPa	Mme Orban	24
CP/CE1	Mme Pamerlon	25
CE1 a	Mme Chamouard	27
CE1/CE2	Mme Mory	26
CE2	Mme Seffar (directrice)	28
CM1a	Mme Fieulaine	22
CM1b	Mme Payet	23
CM2a	Mme Vandenhende	26
CM2b	Mme Stojanowski	26

Sur ces 715 élèves, 615 sont inscrits au restaurant scolaire et 169 à l'étude surveillée.



La restauration scolaire et l'étude du soir

Depuis la rentrée, une grille tarifaire prenant en compte le quotient familial est appliquée (revenus imposables du foyer divisés par le nombre de parts reconnu par l'administration fiscale, divisés par 12).

Afin que ce calcul soit au plus proche de la réalité des familles, la révision des ressources se fait chaque année au 1^{er} janvier et s'applique durant toute l'année civile.

Quotient familial	Prix d'un repas	Prix d'une étude (1 soir 16h30 à 18h)
0 € à 661 €	2,90 €	1,80 €
662 € à 993 €	3,50 €	2,30 €
994 € à 1323 €	3,90 €	2,60 €
1324 € à 1654 €	4,00 €	2,90 €
1655 € à 1984 €	4,20 €	3,10 €
1985 € à plus	4,40 €	3,30 €





Rentrée des classes 2010

De la couleur en restauration scolaire

La cuisine du groupe scolaire Champmesnil a été entièrement remise aux normes et équipée de matériel neuf pour un coût global de plus de 70 000 € dont 15 000 € de subventions.

Sur tous les sites, après le changement de vaisselle pour de nouveaux modèles plus colorés, les vêtements de service du personnel ont adopté le bleu turquoise et le vert anis.

Evelyne Aubert
Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education



Jeunesse

Collège Philippe de Champagne

Quelques chiffres et données statistiques pour permettre à chacun de mieux appréhender les réalités de cet établissement.

Les effectifs

A la rentrée de septembre 2010, 449 élèves sont scolarisés au collège (40 % environ de Mesnilois).

6^e : 100 élèves – 5 classes

5^e : 117 élèves – 5 classes

4^e : 101 élèves – 5 classes

3^e : 131 élèves – 5 classes dont 1 classe de 3^e d'insertion (15 élèves)

L'ERPD

L'Ecole Régionale du Premier Degré a été créée en 1968 à La Verrière, en lien avec la MGEN (Mutuelle Générale de l'Education Nationale). Elle accueille en internat de la maternelle à la 3^e des enfants dont les familles rencontrent des difficultés (maladie, travail, séparation,...). L'accueil des enfants résulte d'un contrat établi entre l'établissement, la famille et l'enfant. Du personnel socio-éducatif encadre les internes en dehors du temps scolaire.

Les élèves de la 6^e à la 3^e sont scolarisés au collège Philippe de Champagne ou à Louis Pergaud et Alexandre Dumas à Maurepas.



Les choix pédagogiques

« Permettre à chaque élève d'être acteur de sa réussite scolaire », tel est l'objectif de l'équipe pédagogique. Pour atteindre ce but, du respect du règlement intérieur à la mise en place des projets proposés par les professeurs, tout est mis en œuvre pour que les élèves, quel que soit leur niveau scolaire à l'entrée dans l'établissement, puissent en fin de 3^e choisir l'orientation qui convient le mieux à leur profil. Toutes les actions développées sont consultables sur le site :

www.clg-champagne-lemesnil.ac-versailles.fr

Le collège Philippe de Champagne s'engage massivement dans l'accompagnement des élèves hors temps scolaires : l'accompagnement éducatif et l'Association Sportive en sont deux aspects importants.

Les résultats au Brevet des collèges

Au niveau de l'Académie de Versailles, le taux de réussite était de 84,70 % en 2009 et de 88,96 % en 2010. Les résultats du collège sont conformes à ces pourcentages.





Jeunesse

Les orientations en seconde

En 2009 et 2010, environ 70 % des élèves de 3^e sont passés en seconde générale ou technologique ; les autres élèves sont orientés vers les secondes pro ou divers enseignements spécialisés de type professionnel (essentiellement vers des Centres de Formation d'Apprentis).

70 % des élèves qui sont orientés en seconde générale ou technologique rejoignent les lycées suivants :

- **Emille de Breteuil** : 36 % en 2010
48 % en 2009
- **les 7 Mares** : 20 % en 2010
15 % en 2009
- **Dumont d'Urville** : 13 % en 2010
20 % en 2009

Pour les deux dernières années scolaires, 6 élèves au total ont rejoint le lycée de proximité géographique de la Plaine de Neauphle, à leur demande, pour des choix d'enseignements particuliers, de type artistique.

L'Unité Locale d'Inclusion Scolaire pour déficients visuels

Depuis la rentrée de septembre 2009, le collège Philippe de Champagne accueille 8 élèves dans une classe spécialisée dans la déficience visuelle. Ces élèves sont pris en charge par une enseignante spécialisée et répartis dans les classes ordinaires du collège avec leurs camarades.

Relations avec les familles

Début décembre, Monsieur Millot, principal du collège, est allé à la rencontre des parents de CM1 et CM2 des écoles élémentaires de la commune pour présenter l'établissement et répondre aux interrogations de ces Mesnilois.

Les journées « Portes Ouvertes » sont également une occasion de visiter le collège et de rencontrer équipe pédagogique et élèves. N'hésitez pas à pousser la porte, que vous ayez ou non des enfants scolarisés, vous y serez les bienvenus !

Evelyne Aubert

Adjoint au Maire chargé de l'Enfance et de l'Education



11 novembre

Pour la troisième année, le 11 novembre, 30 élèves volontaires de 3^e accompagnés de Monsieur Millot et Madame Vezon, professeur de français, ont participé à la commémoration de l'Armistice de 1918. Ils ont lu des textes choisis avec leur professeur sur le thème de l'art pour illustrer ce devoir de mémoire.



Appariement avec le Gymnasium de Hankensbüttel

Les élèves germanistes de l'établissement ont reçu du 9 au 19 novembre leurs correspondants allemands. Le séjour a été jalonné de temps forts : réception en mairie, parties de pétanque, rencontre sportive gagnée par les Français qui ont remporté le trophée par 5 victoires à 4. Mais attention, la coupe sera remise en jeu lors du voyage retour en Allemagne au mois de mai...

Attention travaux !



Le Conseil Général a inscrit la restructuration du bâtiment d'enseignement à son programme 2010/2011.

Pour cela, les locaux doivent être totalement vidés. Des bungalows spécifiques vont être mis en place dès avril 2011 sur le parking du gymnase, à l'arrière du collège, afin d'accueillir les élèves en septembre 2011. Les travaux dureront une année scolaire de septembre 2011 à juillet 2012.

Pendant toute cette durée, les utilisateurs des installations sportives devront impérativement se garer sur le parking de la pharmacie Porte Henri IV et sur le parking de Champmesnil. Ils rejoindront le gymnase et la piscine par des passages prévus à cet effet.

Une signalétique sera mise en place. Conscients de la gêne occasionnée, nous remercions chacun de respecter ces instructions, seules garantes de la sécurité de tous.





Tribune libre

Espace d'expression réservé aux conseillers de l'opposition.

Le Mesnil demain ?

Le paradoxe :

Devant voter pour l'adhésion au Parc, le Conseil du Tremblay est très réticent. Les Nouvelles rapportent ces mots de son Maire : le Parc « nous demande de densifier l'habitat de notre village. Or nous n'avons pas les infrastructures pour une population plus importante, notamment en termes de circulation ».

Au Mesnil la démarche est totalement opposée :

Lors de la révision de la charte, le maire a demandé de pouvoir bâtir sur des terrains non construits. Le Parc a calculé que cela consommerait 27 ha d'espaces naturels ; il a émis de fortes réserves. Le maire a insisté, le Parc a cédé. D'après des

urbanistes d'associations de défense de l'environnement (cf. tract de juin) cela représentera 587 logements et une population de 9 000 hab. d'ici 2023 (+ 36 %). Quid des infrastructures pour accueillir tous ces habitants : écoles, crèche, routes, CLG... ? Toutes les communes voisines ont lancé voire terminé un Plan Local d'Urbanisme fixant les grandes orientations et analysant les conséquences. Depuis 2008 le maire diffère son lancement.

Pourtant, le 26/2/09 le maire a demandé aux conseillers de lui faire part de « notre vision du Mesnil demain dans 20-25 ans (Urbanisme, Circulation, ..., Environnement...) » s'engageant à la « rédaction d'un questionnaire général

que je[le maire] propose de soumettre à la population dans ce même but ». Certains ont répondu, mais, depuis, aucune débat.

Le maire dit lancer ce PLU en 2010. **C'est demain !** Vous recevrez donc « très bientôt » ce questionnaire !

Avez-vous choisi d'habiter au Mesnil pour vivre demain dans un cadre semblable à celui des villes voisines de St. Quentin, auxquelles nous serons rattachés pour les prochaines élections ?

Ceci doit nous pousser à affirmer d'autant plus notre appartenance au Parc.

Jacques Minéry, conseiller indépendant

Des projets qui vont structurer profondément notre territoire pour les 50 ans à venir

Actuellement se déroulent 2 débats sur les projets concurrents de métro autour de Paris, la Région avec "Arc Express", rocade de 60 km entre banlieues pour un coût de 6 milliards d'euros, et l'Etat avec le "métro du Grand Paris" double boucle de 155 km reliant les pôles économiques et les aéroports pour 22 milliards d'euros... très cher pour permettre à un petit nombre de rejoindre rapidement Roissy ou Orly, démesuré par rapport aux capacités de financement ! Le risque est grand qu'il se fasse au détriment d'autres projets pourtant essentiels. Car le "Grand Paris" est déconnecté des préoccupations des franciliens qui constatent chaque jour le caractère vétuste, inadapté et saturé des lignes de RER, nécessitant la réalisation du **Plan de**

Mobilisation pour les Transports, 18 milliards d'euros pour financer des infrastructures nouvelles et améliorer la qualité de service, notamment grâce à la modernisation des RER et au renouvellement massif des équipements. **N'hésitons pas à le dire lors des débats publics !**

Notre ville est maintenant rattachée à la 11^e circonscription, avec des communes qui toutes appartiennent à l'Opération d'Intérêt National (OIN) centré sur le Plateau de Saclay et où, selon la Société du Grand Paris, « la population pourrait croître de 190 000 personnes à l'horizon 2030 et le nombre d'emplois augmenter de 130 000 ». Nous allons devoir quitter le canton de Chevreuse, la loi interdisant des cantons "à cheval" sur plusieurs

circonscriptions. N'appartenant à aucune intercommunalité, le risque est grand que l'Etat nous impose de rejoindre une structure différente des autres villes du PNR auquel nous appartenons ! Ces très importants sujets pour l'avenir de notre commune nécessitent d'être suivis avec le plus grand soin, contrairement à l'équipe majoritaire qui a laissé "les autres" décider... Comment allons nous gérer ce "grand écart" ? **C'est ce qu'il faudra regarder de près lors de l'élaboration du PLU que le maire nous promet de lancer – enfin – d'ici la fin de l'année.**

Dominique Dario, Christian Mazé,
Emmanuelle Betoulle,
Jean Lepercque,
vos élus Le Mesnil en Mouvement

Tous ensemble pour le Mesnil

Mars 2010 : « La commune ne dégage pas d'autofinancement et sa situation est plus critique que celle des 10 % des communes les moins favorisées. » (origine : Réseau d'alerte sur les finances locales de la sous-préfecture).

Par l'augmentation drastique de nos impôts locaux en 2010 et 2010, le quasi arrêt des investissements et quelques mesures d'économie, la situation financière a été redressée, pour le moment. Ce n'est surtout pas une raison pour lancer des projets dispendieux et non-indispensables comme celui de la salle des fêtes. La situation « géo-politique », elle, est

devenue gravement préoccupante :

- nouveau rattachement législatif (élection de 2012) avec exclusivement des communes de la Ville nouvelle, c'est-à-dire, avec aucune commune historique du Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse,
- obligation de faire partie d'une intercommunalité d'ici 2013 au plus tard... avec qui ? Elancourt, Trappes, La Verrière ?
- mise en place (2014) des premières élections des "délégués territoriaux" au lieu et place des conseillers généraux et régionaux.

L'établissement, bien que tardif, du PLU (Plan Local d'Urbanisme) est une opportunité très importante pour que nous puissions réaffirmer notre désir durable de maintien et même d'amélioration des valeurs de notre cadre de vie et de patrimoine, en particulier, en se protégeant d'un risque d'urbanisation intempestive avec toutes les conséquences que cela entraîne. Tout un chacun va pouvoir, nous l'espérons, se mobiliser pour peser sur les choix qui seront définis lors de ce travail.

Jean-Pierre Derain, Alain Réminiac





État civil

Consultation des registres d'état civil

Tous les actes de naissance, mariage et décès survenus au Mesnil Saint Denis sont répertoriés dans les registres d'état civil.

Seuls ceux antérieurs à 1905 sont consultables, sur rendez-vous, au service "Administration générale" de la mairie. Toutefois, l'état de ces documents, dû à leur ancienneté, ne permet pas d'en faire des photocopies.

Ces registres d'état civil sont également disponibles sous format numérique auprès des archives départementales : 2 avenue Lunca à Montigny-le-Bretonneux ou sur le site www.cg78.fr/archives.

Naissances



- ◆ Nait Addi Eya 17 juillet 2010
- ◆ Vivier Des Vallons Iris 19 juillet 2010
- ◆ Puchois Elouann 20 juillet 2010
- ◆ Guglielmetti Zoë 22 juillet 2010
- ◆ Tandia
Modibo-Al Husayn 4 août 2010
- ◆ Zaoui Jannah 8 août 2010
- ◆ René
dit Derouville Yaelle 23 août 2010
- ◆ Lambotte Renaud
Rose 5 septembre 2010
- ◆ Pereira Clara 13 septembre 2010
- ◆ Thienpont
Constance 20 septembre 2010
- ◆ Francois Aliéonor 25 septembre 2010
- ◆ Noublanche Noa 1er octobre 2010
- ◆ Corbeau Ethan 4 octobre 2010
- ◆ Sbaibi Lina 4 octobre 2010
- ◆ Samba Izia 6 octobre 2010
- ◆ Ousset Antonin 17 octobre 2010
- ◆ Roger Maëlle 18 octobre 2010
- ◆ Pechiodat Elise 21 octobre 2010
- ◆ Hamard Enzo 26 octobre 2010
- ◆ Albert Erinn 2 novembre 2010
- ◆ Tcherbakoff Hanaë 7 mai 2010
- ◆ Mazellier Tomoé 9 mai 2010
- ◆ Chauvierre Charline 11 mai 2010
- ◆ Fabre Loane 16 mai 2010
- ◆ Richard Jules 14 mai 2010
- ◆ Bouakline Sakina 31 mai 2010
- ◆ Ajlani Donia 8 juin 2010
- ◆ Lachaize Lilyâ 9 juin 2010
- ◆ Lachaize Neila 9 juin 2010
- ◆ Rodrigues Vieira Léa 15 juin 2010
- ◆ Allet Lou 22 juin 2010
- ◆ Desvignes Arthur 30 juin 2010

Mariages

- ◆ Lambert Christophe &
Rabemahefa Stéphanie 06 mars 2010
- ◆ De Magalhaes Joël
& Libaudière Edwige 17 avril 2010
- ◆ Lenoble Guillaume
& Bourdillon Sophie 24 avril 2010
- ◆ Boubas Arnaud
& Achour Tanit 15 mai 2010
- ◆ Soleau Stéphane
& Genin Corinne 21 mai 2010
- ◆ Saint Martin Hervé
& Guilmain Anne 29 mai 2010
- ◆ Bedr Karim
& Plociennik Angélique 12 juin 2010
- ◆ Grimal Arnaud
& Rall Edwige 18 juin 2010
- ◆ Desvignes Julien
& Martins Isabel 26 juin 2010
- ◆ Rigelo David
& Bonnet Ludivine 26 juin 2010



Décès



- ◆ Zanato Daniel 2 mai 2010
- ◆ Bayart
veuve Houplain Simone 13 mai 2010
- ◆ Pézard
épouse Dieudé Denise 17 mai 2010
- ◆ Favraud Roger 16 mai 2010
- ◆ Ragot Jean 17 mai 2010
- ◆ Momencau
veuve Chevallier Simone 23 mai 2010
- ◆ Petit Etienne 26 mai 2010
- ◆ Mennesson Marie 5 juin 2010
- ◆ Michaud Louis 27 mai 2010
- ◆ Charpentier Denise 11 juin 2010
- ◆ Lefebvre Michelle 16 juin 2010
- ◆ Duchâteau épouse
Tournadre Lucienne 12 juin 2010
- ◆ Marlin
épouse Hamlin Claire 20 juin 2010
- ◆ De La Fuente Pedro 24 juin 2010
- ◆ L'Hostis Yvon 24 juin 2010
- ◆ Duvelle Claude 26 juin 2010
- ◆ Vallet ex-épouse
Likhonine Jeanne 1^{er} octobre 2010
- ◆ Discours épouse
Verleye Etienne 22 octobre 2010





Activités profes

Bonne Retraite Monsieur Tijoux !



Après avoir obtenu en 1975 le diplôme tant espéré "d'arracheur de dents !", Patrice Tijoux s'est installé au Mesnil Saint Denis en 1980 en ayant pour ligne de conduite de suivre les préceptes de son doyen de la faculté de chirurgie dentaire de Paris V, le

professeur Batarec :

« Faites que le patient vous soit fidèle. Votre comportement se doit d'être un modèle.

Au travail, en famille, auprès de vos amis, un instant de faiblesse et tout est compromis.

Soyez sévère, à tout moment, avec vous-même, mais indulgent, avec autrui, pour qu'il vous aime. »

Il souhaite être parvenu à respecter cet engagement et c'est avec tristesse qu'il quitte cette ville et ses patients. Le docteur Tijoux prend donc sa retraite après trente ans d'activités en qualité de dentiste, prothésiste et prothésiste implantaire dans son cabinet personnel implanté avenue Habert de Montmort. Monsieur Tijoux a également organisé pendant plusieurs années en collaboration avec les écoles primaires de notre commune, ses confrères du Mesnil et l'UFSBD, des dépistages et enseignement de l'hygiène dentaire. Patrice Tijoux a cédé son cabinet à Monsieur Julien Bohelay qui prendra sa succession à partir de janvier 2011.

Et bienvenue à son remplaçant : Monsieur Julien Bohelay



33 ans c'est l'âge où la vie peut prendre un tournant important ! C'est celui qu'a choisi Julien Bohelay pour racheter un cabinet à son nom après trois collaborations dans des gros cabinets.

Diplômé de l'université Paris 7, il a orienté son exercice vers la prise en

charge globale des patients avec une spécialisation en implantologie et parodontologie (soins des gencives) plus marquée. La rénovation du cabinet permettra l'installation d'une radiographie panoramique facilitant la prise en charge des patients avec une vision globale de leur bouche.

Malgré sa domiciliation restée sur Paris et sa vie de famille bien remplie (bientôt trois enfants !) le cabinet de Julien Bohelay accueillera les patients du lundi au samedi inclus. Souhaitons que notre village le séduise et qu'il s'y installe en famille !

Un menuisier ébéniste à votre service : Jean-Pierre Rossignol



Après une formation de menuisier puis d'ébéniste, et un parcours dans les musées nationaux, le Louvre et le Château de Versailles, Jean-Pierre Rossignol s'installe en temps qu'artisan en 2006 à Dampierre-en-Yvelines et, depuis juillet 2010, au Mesnil Saint Denis. Il vous propose des travaux de menuiserie, d'agencement d'intérieur (placard, dressing, pose de parquet), de menuiserie (fenêtres, portes PVC, bois, alu). Il restaure également les meubles : régionaux, de style, finition cirée, vernis au tampon. Son atelier se situe 17 route de Coignières.

Bienvenue aux nouveaux propriétaires du supermarché SHOPI !



Depuis le 22 novembre 2010, Monsieur et Madame Accarion (tous deux Yvelinois d'origine) ont repris les rênes du supermarché Shopi (92 av Habert de Montmort).

Vous avez certainement déjà noté quelques nouveautés, telle l'ouverture du magasin tous les jours de la semaine, du lundi au samedi de 8h à 20h et le dimanche de 8h30 à 13h. Le

service de livraison à domicile est maintenu tout comme les avantages liés à la carte Shopi.

Nous souhaitons donc la bienvenue à ce jeune couple, dynamique et sympathique dont la volonté est « *d'agrandir le choix des produits et de moderniser le magasin* » tout en continuant de servir une clientèle d'habitues.

Une affaire de famille

C'est en 1972 que le premier Barreau (l'oncle) s'installe sur la commune en reprenant la supérette alors dénommée Super Jalon. Deux ans plus tard, en 1974, Monsieur et Madame Barreau reprennent les rênes du magasin avec leur fils Joël et leur belle-fille Patricia. Ils quitteront la commune en 1991 pour laisser "les jeunes" à la tête du commerce Shopi. (Une pensée émue en cette période pour leur frère Alain Barreau).

Joël et Patricia ont vu défiler plusieurs générations de Mesniloises et ont eu eux-mêmes trois enfants puis, plus tard, des petits-enfants.

Hélas, une maladie génétique frappe la famille Barreau et Joël est contraint de chercher un repreneur plus rapidement que prévu.

Patricia va donc, au côté de son époux Joël, consacrer sa retraite à se battre contre sa maladie au sein de l'association France Spondylarthrites (05 55 61 49 21) afin que des progrès aboutissent rapidement pour leurs enfants et petits-enfants. Accompagnons les moralement dans leur combat comme ils nous ont si souvent accompagnés dans nos achats !



Patricia et Joël Barreau s'occupent désormais de leur élevage de colleys.





Professionnelles

L'ÉPICERIE DE LA PORTE HENRI IV CHANGE DE CRÉMIERIE !



Saïd et Hanane Boumayla se sont installés sur la commune en décembre 1995. Saïd tenait déjà un commerce alimentaire à Saint-Rémy l'Honoré et chaque fois qu'il traversait notre village, il s'étonnait de l'absence d'une épicerie porte Henri IV. C'est alors que la quincaillerie a été à vendre mais la partie n'était pas gagnée pour autant car le propriétaire ne voulait pas de commerce d'alimentation dans ses murs. A force de discussions, de persuasion et de mise en confiance grâce à la bonne tenue de son commerce de Saint-Rémy, Saïd parvint à acquérir cette quincaillerie qu'il transforma rapidement en supérette capable de satisfaire nos attentes à des horaires particulièrement extensibles.

Hanane, sa compagne, l'a toujours soutenu dans cette aventure et tous deux sont devenus "le commerce incontournable" de la porte Henri IV. Malgré l'arrivée de leurs trois enfants, Adel (12 ans), Munir et Mourad (jumeaux de 9 ans), leur dévouement et leur disponibilité n'ont pas failli et ils sont restés à notre service tout au long de ces années. C'est avec plaisir et simplicité qu'ils ont rapidement lié des relations amicales avec bon nombre de leurs clients. Certains d'entre eux ont d'ailleurs plaidé en leur faveur et les ont aidés dans leur démarche pour l'obtention de la nationalité française en 2007.

Depuis quelques années, la crise, l'arrivée de la concurrence sur les communes limitrophes et le manque de présence auprès des enfants ont donné raison à l'idée qui faisait son chemin dans la tête de Saïd. Il a donc cédé son commerce au profit d'un traiteur asiatique.



▲ Asia traiteur s'est installé à la place de l'épicerie Henri IV.

Le projet de Saïd et Hanane est de rester sur la commune. Adel est scolarisé au collège Philippe de Champagne et les jumeaux sont au groupe scolaire du bois du Fay. Ce break leur permet de profiter de leurs enfants et de veiller à leur bonne éducation mais connaissant leur dynamisme et leur besoin d'aller vers les autres, il serait étonnant qu'ils restent oisifs très longtemps !

Saïd et Hanane souhaitent par le biais de cet article remercier l'ensemble des Mesnilois, clients ou non pour leur gentillesse et leur présence, qui leur ont permis de nous servir aussi longtemps et d'être devenus ce qu'ils sont aujourd'hui. A bientôt les amis !

Davantage de légumes au marché de Champmesnil !



Depuis mi décembre, notre marché compte un nouveau marchand de légumes : Christophe et Emilie Quillou proposent leurs productions tous les jeudis et dimanches matins. Emilie était déjà à la tête d'une entreprise maraîchère en Seine-et-Marne avant de rencontrer Christophe. Elle a cédé son affaire à ses parents pour s'installer avec Christophe à Ablis où ils cultivent leurs produits naturels. Outre les

fruits et légumes, leur étal propose de l'épicerie fine et des produits régionaux, telle la soupe de cresson d'Etampes ! De quoi ravir nos papilles et étoffer notre petit marché communal.

Publiform Display remplace Automotive

Auparavant située à Élancourt, la société Publiform Display, créée il y a près de 50 ans, conçoit, fabrique et commercialise des mobiliers métalliques d'aide à la vente et des présentoirs publicitaires. Pour faire face à son développement, elle s'est installée au Mesnil Saint Denis sur le site industriel laissé vacant par la société Automotive Lighting. La proximité de son déménagement lui permet de conserver son personnel. Publiform Display emploie actuellement 25 salariés et la croissance rendue possible par l'acquisition du site du Mesnil Saint Denis devrait permettre de procéder rapidement à quelques embauches supplémentaires.

Cette société a été rachetée en 2001 par le groupe Phœbus Communication et Distribution dont le siège, actuellement à Paris, sera lui aussi implanté sur le site du Mesnil-Saint-Denis.

Le groupe Phœbus est constitué de trois autres sociétés, dont l'une implantée à Prague a pour vocation d'approvisionner Publiform Display en produits semi-ouvrés.

ÇA BOUGE À LA POSTE !



De nouveaux aménagements ont été réalisés dans les locaux du bureau de Poste du Mesnil St Denis, avenue Habert de Montmort. L'accueil du public s'en trouve facilité. Des présentoirs mettent à disposition enveloppes et colis, un guichet "Priorité pros" permet à ceux-ci de gagner du temps et un espace est dévolu à la banque postale. Rappelons que la levée du courrier est à 17h en semaine et à 12h le samedi ! **Nouveaux horaires d'ouverture :**

- Du lundi au vendredi : de 9h à 12h et de 14h30 à 18h
- Samedi : de 9h à 12h





La vie au Mesnil

Par Caroline Kaplan



Rentrée scolaire sous le soleil !

Fin août, tous les acteurs de la vie scolaire se sont retrouvés en mairie autour des élus pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux et commencer l'année scolaire par un moment convivial de rencontre et d'échanges. Une rentrée marquée agréablement par la réouverture d'une cinquième classe.

Le Forum des associations, un RV toujours aussi couru

C'est par un samedi estival que le forum des associations du Mesnil Saint Denis a ouvert ses portes pour la septième édition, samedi 4 septembre 2010.

Une importante file d'attente s'était déjà formée devant les portes depuis plus d'une heure lorsque nous avons ouvert au public. Malgré un flux important de visiteurs, les inscriptions se sont déroulées calmement, sans "gros bouchons" même du côté de l'ASMD qui compte toujours beaucoup d'adhérents impatients et motivés ! Le Maire et plusieurs membres du Conseil municipal sont venus rendre visite aux différentes associations car cette rencontre reste un moment privilégié pour échanger avec les acteurs de la commune.

Comme l'an passé, le Comité des fêtes a proposé des formules de restauration rapide pour les exposants. La municipalité a offert à différents moments de la



journée des collations aux exposants : café et viennoiseries le matin, jus de fruits et petits gâteaux l'après-midi.

La convivialité et la bonne humeur étaient une fois de plus au rendez vous.





Week-End Artisanal 2010

Pour cette 32^e édition du Week-End Artisanal, le CLC avait un animateur de choix : c'est au cours du vernissage, que Monsieur Créno, Maire de la commune, a accueilli les Compagnons Philippiens, association médiévale dont l'un des membres est également verrier.

40 artisans d'art étaient présents lors de ce week-end et les très nombreux visiteurs ont pu, pendant 2 jours, flâner, admirer et aussi acheter les précieux objets présentés. Le bar, à la disposition des visiteurs offrait de quoi se restaurer et surtout se réchauffer. Une jolie manière de préparer Noël !



Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

La célébration du 92^e anniversaire de l'Armistice de la Première Guerre Mondiale a été un grand moment d'émotion pour tous et un vrai symbole du devoir de mémoire.

Le Maire, Jean Créno, les membres du Conseil Municipal, les Présidents des Anciens Combattants et de la FNACA, les élèves du collège Philippe de Champaigne accompagnés de leur professeur de français Madame Vezon et de leur principal, Christophe Millot, les scouts, les élèves de CP de l'école primaire du Bois du Fay et de nombreux Mesnilois s'étaient rassemblés, malgré le temps particulièrement pluvieux, pour rendre hommage aux 18 millions de personnes, dont dix millions de soldats morts pour la France.

Monsieur Grandguillot, président de l'Amicale des Anciens Combattants de la Verrière et du Mesnil Saint Denis a lu le discours du secrétaire d'État à la Défense et aux Anciens Combattants, Hubert Falco. Monsieur Créno, Maire de notre

commune entouré de tous les collégiens représentant la génération de 14-18, a également prononcé une allocution solennelle. Les scouts ont ensuite apporté les gerbes au Maire du Mesnil, aux représentants de l'Amicale des Anciens Combattants du Mesnil et de la Verrière, et de la FNACA. A l'issue de la cérémonie, des hymnes ont été chantés par les deux chorales du Mesnil, Chœurs du Mesnil et l'Air de Rien, et un morceau a été chanté en français et en allemand pour honorer la présence de nos jeunes collégiens allemands

d'Hankensbüttel dans le cadre des échanges scolaires. Et comme il est de coutume au Mesnil Saint Denis depuis maintenant deux ans, le collège Philippe de Champaigne représenté par Christophe Millot et Mme Vezon, a participé activement à la rituelle cérémonie du souvenir des morts de la Grande Guerre. Une petite trentaine d'élèves de 3^e, volontaires pour participer à cette cérémonie, ont mis l'accent sur l'histoire des œuvres et les témoignages qu'elles nous laissent. Chacun d'entre eux a tenu son rôle avec dignité en lisant ou en déclamant

son texte. La lecture et le choix des textes furent très appréciés et toute la population présente a manifesté sa satisfaction de voir ces jeunes présents et engagés dans la volonté de perpétuer le souvenir.

Rappelons que le dernier "poilu" français, Lazare Ponticelli, est décédé en mars 2008. La cérémonie s'est clôturée par le verre de l'Amitié au local des Amis Retraités.





La vie au Mesnil



Les bacheliers mis à l'honneur

Ce ne sont pas moins de 26 bacheliers méritants qui ont été distingués cette année ! Comme les autres années, notre commune valorise la réussite scolaire. Le Maire Jean Créno a distingué les bacheliers ayant obtenu en juin dernier leur diplôme avec mention en les invitant samedi 18 septembre au château-mairie.

Cette cérémonie est organisée pour récompenser les élèves qui ont brillamment réussi leurs études, et elle permet de louer l'investissement des enseignants et des parents, également conviés à cette petite fête. Chacun a été

appelé et félicité par le Maire ; un cadeau leur a été remis individuellement par les élus. Le présent choisi l'année ayant séduit cette jeune génération a été renouvelé cette année, à savoir une clé USB 8 giga. Une photo-souvenir de groupe a été réalisée sur les marches du château.

Une brocante de la Saint-Denis enthousiasmante

C'est par une extraordinaire journée estivale digne du mois d'août que s'est tenue la brocante de la Saint-Denis organisée par le Comité des Fêtes.

Dès les premières lueurs du jour, nos amis brocanteurs s'installaient à la lumière des frontales, à peine le temps de déballer que les premiers visiteurs prenaient le site d'assaut. Les bénévoles du Comité des fêtes, pas moins de 20 personnes qui assuraient le service restauration, n'ont pas ménagé leurs efforts devant cette foule qui ne désemplissait pas. Dès le début de l'après-midi, après que des centaines de kilos d'andouillettes, de merguez frites ou encore de moules frites aient été servies, la rupture de stock était annoncée ! Les délicieuses crêpes ont su prendre le relais et ont connu leur succès habituel. L'affluence a été telle tout au long de la journée que nous pourrions croire à une relance économique car les exposants sont repartis satisfaits et les visiteurs les bras chargés. Comme les autres années avec le soleil



et la chaleur en plus, cette journée s'est déroulée dans la bonne humeur et dans un climat familial très apprécié. Nos amis forains sont repartis sur les routes toujours aussi ravis de venir animer notre village.





La vie au Mesnil



Les médaillés du travail 2010.

Les médailles du travail

Entouré de nombreux élus, Monsieur Jean Créno, Maire de la commune, a remis 18 diplômes et médailles du travail et médailles agricoles. Un grand moment d'émotion pour ces hommes et ces femmes qui voient au travers de cette cérémonie la reconnaissance du travail accompli depuis de nombreuses années.

Sont venus ensuite les remerciements pour 5 bénévoles de la bibliothèque pour lesquelles la médaille du dévouement de la ville a été décernée.



Médaille du dévouement aux bénévoles de la bibliothèque.





La vie au Mesnil

Les 4 châteaux du Père Noël

Samedi 11 décembre, le CLC accueillait le Noël des enfants organisé par le Comité des Fêtes. C'est en compagnie de Pom que les enfants étaient invités à trouver les 4 châteaux abritant les 4 timbres destinés à affranchir sa lettre au Père Noël...

Un joli spectacle musical interprété par la Compagnie Les lutins de la rue Orange.

Les timbres trouvés, tout se termine par une farandole en compagnie bien sûr de la vedette : le Père Noël venu tout spécialement du pôle Nord accompagner les jeunes spectateurs, jusqu'au goûter et aux friandises offerts par le Comité des Fêtes !



Les nouveaux Mesnilois en quête de quiétude

Est ce une volonté de plus en plus accrue de vivre au calme ? Est-ce notre village qui attire de plus en plus de monde ?... Toujours est-il que cette année, plus de 120 personnes se sont inscrites auprès de la mairie pour effectuer la visite traditionnellement organisée par le service communication et réservée aux nouveaux Mesnilois. Le but de cette manifestation est de présenter la commune aux nouveaux Mesnilois et de leur faciliter la vie dans leurs différentes démarches. Chaque quartier a donc été traversé et mis à l'honneur en expliquant ce qui en faisait l'attrait et quel centre d'intérêt s'y tenait. Aline Breton, Conseiller municipal et conférencière au syndicat d'initiative a présenté le Mesnil sous son aspect historique et touristique. Evelyne Aubert, Maire adjoint à l'enfance, à l'éducation et aux sports a fait découvrir la commune sur le plan scolaire et sportif et a commenté les différentes infrastructures ou installations communales. Nos nouveaux habitants sont constitués de jeunes couples avec de jeunes enfants, de quadragénaires avec des adolescents, de seniors et quelques jeunes retraités venus rejoindre leurs enfants ou venus s'installer au calme. La majorité de nos nouveaux arrivants a choisi notre commune pour son environnement, sa qualité de vie et cet aspect village que le Mesnil Saint Denis a su conserver tout au long de son évolution.



Bon nombre d'entre eux ne connaissaient pas notre commune et sont surpris d'y trouver une telle qualité de vie et une telle tranquillité si près des grandes agglomérations. Aline Breton a ensuite guidé tout ce petit monde vers le château-mairie, pour nous offrir une visite commentée. Un concert donné spécialement en l'honneur des nouveaux Mesnilois et des bacheliers par les Chœurs du Mesnil dans la chapelle du château nous attendait, puis un goûter pour les enfants particulièrement

sages tout au long des visites et un pot de bienvenu pour les grands ont clôturé cette journée particulièrement agréable.

Bulletin municipal du Mesnil Saint Denis N°50 janvier 2011

Directeur de la publication: Jean Créno

Directeur de rédaction: Caroline Kaplan

Secrétaire de rédaction, conception rédactionnelle :

Agence de presse Patrick Blanc

Conception graphique, composition :

e.maginère - www.emaginerie.fr

Photographies :

Les élus - photothèque du PNR - Shutterstock

Impression: Imprimerie de Pithiviers

